

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire
 M. MARIO DUMAIS, commissaire

AUDIENCE PUBLIQUE
SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION
PORCINE AU QUÉBEC

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

VOLUME 97

Séance tenue le 25 mars 2003, à 13 h 30
Hôtel Delta, salle B
2685, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec)

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU COMMISSAIRE

ANDRÉ BEAUCHAMP 1

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES

SYMBIONATURE

MICHAEL BERNARDIN 2

ANNE-MARIE GAGNON 2

MRC DE COATICOOK

GUY CHARLAND 14

MICHEL BELZIL 14

HUGUES MÉNARD 14

DENIS TANGUAY 27

REPRISE DE LA SÉANCE 36

COALITION POUR LA FERME PORCINE AUTONOME

RÉJEAN LEMOINE 36

ANDRÉ DESROSIERS 36

BERTRAND LACHANCE 36

BERTRAND LACHANCE 46

ASSOCIATION DE LA MAÎTRISE EN ENVIRONNEMENT

DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

MIREILLE GENEST 55

BRIGITTE ST-JEAN 55

MOT DU COMMISSAIRE

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

5 Reprise des travaux de la Commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement sur le développement durable de la production porcine au Québec. Bonjour et bienvenue à chacun et chacune d'entre vous.

10 Comme vous voyez sur ma carte, je m'appelle André Beauchamp et j'ai le privilège, aujourd'hui, de présider les travaux de la Commission en compagnie de monsieur Mario Dumais.

15 La Commission est actuellement divisée en 2 sous-groupes. L'autre groupe, formé de madame Louise Boucher, présidente de la Commission, et de monsieur Alfred Marquis, commissaire, siègent à Baie Saint-Paul.

Nous nous sommes séparés en 2 équipes à cause du très grand nombre de mémoires que nous devons auditionner. Il y a plus de 300 mémoires.

20 Je rappelle, je présente rapidement les personnes qui accompagnent la Commission. Alors, à la table d'à côté, madame Julie Cyr, qui est analyste auprès de la Commission. Monsieur Daniel Bérubé, qui est spécialiste dans le domaine de la communication. À la régie, monsieur Jean Métivier et Daniel Moisan. À l'accueil à l'arrière, madame Suzanne Bouchard, qui est coordonnatrice de la Commission. Et, pour les transcriptions, monsieur André Boudreau.

25 La Commission a commencé ses travaux au 15 septembre et, normalement, son mandat devrait se finir le 15 septembre 2003. Comme il n'y avait pas d'étude d'impact dans le présent dossier, la Commission a commencé par une série de réflexions de contenu, qu'on a appelées réflexions thématiques, qui ont eu lieu pendant un certain nombre de sessions de travail.

30 Après cette étape terminée, nous avons entrepris la tournée de toutes les régions du Québec, en assignant, à la rencontre, des ministères du gouvernement concernés par le présent dossier, ministère de l'Agriculture, de l'Environnement, de la Santé, des Affaires municipales, la Financière agricole, le FAPAQ et caetera, et les gens ont pu venir poser des questions à partir de portraits régionaux, à la fois pour comprendre la spécificité de la question dans leur milieu et pour
35 poursuivre davantage l'interrogation auprès des principaux acteurs gouvernementaux impliqués, et nous en sommes maintenant à la période des mémoires. C'est-à-dire qu'il vous appartient, la parole est à vous pour faire valoir, auprès de la Commission, votre analyse du dossier et essayer d'infléchir nos, de nourrir notre réflexion et d'infléchir, éventuellement, l'opinion, les avis de la Commission dans un sens déterminé, selon la démonstration que vous pourrez faire devant
40 nous.

45 Je rappelle que la période d'inscription des mémoires est terminée, mais s'il arrivait que quelqu'un veuille quand même présenter un mémoire, le mémoire qui, à ce moment-là, ne serait pas auditionné, mais qui serait lu par la Commission et qui ferait partie des documents déposés, vous pouvez encore le faire, vous avez jusqu'au 15 mai pour pouvoir le faire.

Aujourd'hui, nous sommes à Sherbrooke, où nous y étions hier, nous siégeons cet après-midi et ce soir, pour auditionner des mémoires. Cet après-midi, il y a 6 mémoires que nous entendrons. La procédure est simple, nous disposons d'à peu près une demi-heure par
50 mémoire et nous vous demandons de présenter d'abord votre mémoire. S'il est considérable, vous pouvez en faire un résumé. Nous l'avons lu et nous en avons discuté entre nous, alors... mais il est normal que vous puissiez le présenter convenablement. Et, après, nous
55 entreprendrons une petite période d'échange avec vous, non pas pour vous mettre en boîte ou pour vous contredire, mais pour bien comprendre les fondements de votre avis et un peu voir comment vous vous situez par rapport à d'autres intervenants pour comprendre tous les tenants et aboutissants de votre position.

Je rappelle aussi que la procédure prévoit qu'il puisse y avoir, pour toute personne présente dans l'assemblée, à la fin, un droit de rectification s'il advenait que des choses dites
60 dans certains mémoires soient fausses au niveau des faits. Il y a un droit qui est offert de rectifier des faits, auquel cas, pour en user, vous devez vous inscrire auprès de madame Bouchard à l'arrière et, à la fin de la session de travail, je vous donnerai la parole.

Je rappelle que ce n'est pas un droit de réplique, ce n'est pas un droit de faire une
65 contre-démonstration, mais simplement un droit de rectification, s'il y a des erreurs de faits qui se sont glissés par exemple dans des chiffres ou dans des dates ou des choses comme ça. Alors, par ailleurs, s'il y a une contre-correction à la correction, et bien là on ne continuera pas à l'infini, et ce que vous ferez, vous enverrez une note écrite et qui sera inscrite auprès de la Commission et qui sera inscrite dans les documents déposés.

70 Alors, sur ce, j'ai le plaisir maintenant d'inviter monsieur Michael Bernardin et madame Anne-Marie Gagnon, du groupe Symbionature, si vous voulez vous approcher s'il vous plaît.

M. MICHAEL BERNARDIN :

75 Merci, monsieur Beauchamp et monsieur Dumais. Je m'appelle Michael Bernardin, je suis franglophone et, si jamais vous ne comprenez pas qu'est-ce que je vais vous présenter moi-même, n'hésitez pas à me demander une clarification.

80 Je vais faire le petit tour de notre expérience et pourquoi on est ici aujourd'hui. Moi, je suis spécialiste en santé humaine, comme naturopathe, depuis plus de 25 ans. Mon intérêt dans l'agriculture a toujours été fort. J'ai déjà siégé sur les comités de certification des fermes biologiques. Je vis dans la région de Compton, dans une région agricole, à côté d'une rivière. J'ai vu l'effet de voir mes enfants devenir malades à cause du déversement des fosses de purin
85 dans la rivière où on se baignait.

J'ai tenté de faire certains gestes avec les instances dans la région pour voir comment
90 solutionner ce problème et, avec une certaine frustration pendant plus de 20 ans, mais il y a 2 ans, quand la situation est devenue très difficile de vivre dans une des plus belles régions de l'Amérique du Nord et de voir la pollution et incluant les émanations odorantes dans la région

pendant l'été, je me suis dit qu'il faut que, il doit y avoir des solutions autres que qu'est-ce qui est offert dans les attitudes conventionnelles.

95 J'ai commencé une recherche personnelle qui est maintenant devenue plus en équipe, où j'ai trouvé que j'ai fait beaucoup de recherches sur l'aspect des enzymes, les bactéries impliquées dans le traitement des lisiers. J'ai contacté, il y a des compagnies californiennes qui ont des **dutronium sulfate**, qui est un liquide un peu corrosif, qui oxygénise les purins, il y a des essais hermétiques.

100 Mais c'est par le biais d'un agriculteur de la région de Compton, qui était en voyage au Costa Rica, qui m'a ramené un dépliant d'une compagnie allemande, la compagnie Plocher, qui avait développé certains procédés pour les intrants dans la production porcine et d'autres élevages animal pour que ce soit plus écologique, que le purin ou le lisier soit moins dangereux pour l'environnement et que la santé animale soit respectée ou regardée.

105 J'ai contacté la compagnie et j'ai vu pourquoi elle n'était pas connue au Canada, c'est parce que personne parlait anglais ni français dans la compagnie, et même s'ils étaient déjà dans 20 pays, c'était toujours par le biais d'un Allemand dans les autres pays. Or, j'ai fait venir quelques échantillons, que j'ai essayé chez les porcheries de mon coin, il y a un an et demi, et
110 quand j'ai vu qu'il y avait une action, j'ai commencé à parler à d'autres producteurs, et madame Anne-Marie Gagnon, qui est vétérinaire, avec plus de 10 ans d'expérience dans l'élevage d'animaux, a assisté à une présentation et elle voulait s'impliquer dans ce petit projet.

115 On a vu que l'impact pouvait être très bénéfique pour notre région, dans le mois de mai passé, on a pris l'avion pour aller en Allemagne, pour rencontrer l'équipe de recherche et développement, et on a visité les fermes en Suisse, Autriche et en Allemagne, qui ont appliqué ce système de produit. Alors, on a rencontré le développeur, monsieur Plocher lui-même.

120 Qu'est-ce qu'on a vu nous a marqués beaucoup. On a visité une porcherie en Suisse et Anne-Marie a pris les porcelets dans ses bras. On a parlé au fermier et, dix minutes plus tard, on était assis à la table sans enlever une chemise ou un chandail et ça ne sentait pas. On a dit, on était étonné. Parce que, ici, il y a souvent une douche, on lave les cheveux 3 fois et même la monnaie sent 2 jours plus tard.

125 On a vu, ça c'est en Suisse. En Allemagne, on a vu une porcherie où le monde construisait les maisons de haute gamme 200' plus loin, parce qu'il n'y avait pas d'odeur qui émanait, et c'était un peu plus fort qu'on pouvait croire presque, qu'on était là.

130 Comme ça, on a choisi de s'informer plus et de faire venir ce système de produit pour aider l'agriculture ici. On est revenu dans le mois de, fin mai passé, et on a commencé à faire des communications avec la Fédération des producteurs de porcs, les représentants du MAPAQ et certains autres organismes gouvernementaux et paragouvernementaux.

135 On aimerait, à la fin de la présentation, vous faire part de notre, qu'est-ce qu'on voit, qu'il y a une résistance à nous ouvrir aux solutions des intrants, qui ont de la recherche qui les

appuie, mais qu'il y a pour nous autres des portes fermées ici au Québec et qu'on a été frappé, on a fait beaucoup de temps de traduire de l'allemand en français, pour présenter à certaines instances, et on n'a pas vu beaucoup d'intérêt, mais on a continué dans notre chemin.

140 On participe dans les expériences dans 2 porcheries en ce moment et, aussi, avec des fermes laitières dans la région, avec les résultats qui sont très encourageants. On fait de notre volonté et de notre poche en ce moment. On a formé une compagnie pour distribuer ce système, pour ceux qui veulent l'appliquer.

145 Madame Gagnon, maintenant, va vous faire part de comment ça marche et un peu les aspects techniques de ce système de produit. Et, à la fin, ça nous fera plaisir de répondre à vos questions.

MME ANNE-MARIE GAGNON :

150 Alors, moi j'aimerais vous dire que, au départ, en tant que professionnel de la santé, après 10 ans de pratique en production laitière et porcine, il s'est avéré que, vers la fin de ma carrière, je ressentais un malaise et je ne pouvais pas identifier ce qui n'allait pas, et il a fallu que je, en fait, que je prenne un temps d'arrêt pour pouvoir réaliser que, en fait, ce qui n'allait pas dans le moment c'est qu'on avait vraiment fait des éleveurs, des agriculteurs, des producteurs, et on qu'on avait axé vraiment, on avait vraiment mis l'accent sur la rentabilité, sur la production, et tout ça au détriment de la qualité de vie et du confort des animaux, premièrement, puisqu'on a imaginé des bâtiments qui nous permettraient d'être plus rentables, en fait, qui seraient plus faciles à chauffer et caetera et caetera, mais tout ça a fait qu'on a dû entasser les animaux.

160 En fait, c'est devenu au détriment de leur propre santé aussi, puisque la proximité des animaux a fait qu'on a dû, qu'on a eu des maladies qui se sont développées, on a dû, à ce moment-là, aller avec plus d'antibiotiques, développer des vaccins et caetera et caetera. On n'a pas pensé nécessairement aux conséquences pour l'environnement à ce moment-là, le fait d'augmenter cette production, et bien la conséquence c'est qu'on a du lisier dont on doit disposer.

170 Et ce lisier, finalement, est un amendement qui, à cause de nos structures d'entreposage dans le moment, est une substance presque toxique pour le sol. Pourquoi? Parce que les structures d'entreposage du moment font qu'il n'y a pas d'oxygène, en fait, c'est des grands puisards. Il y a souvent une croûte sur le dessus, il n'y a aucune oxygénation de ce lisier-là. Et on sait que les bactéries qui se développent en absence d'oxygène sont aussi les bactéries qui sont ce qu'on appelle pathogènes, c'est-à-dire qui peuvent causer les maladies.

175 Il existe 2 genres de bactéries. On a les bonnes bactéries, qu'on appelle les biogènes, et les pathogènes, celles qui nous causent des problèmes. Et, quand il n'y a pas d'oxygène, et bien c'est les mauvaises bactéries qui prolifèrent. Donc, la solution pourrait être d'amener l'oxygénation au niveau de ce lisier, pour amener vraiment un changement vers la prolifération de ces bonnes bactéries, de les utiliser ces bonnes bactéries-là, parce qu'elles peuvent travailler pour nous.

180

Alors, à ce stade-ci, j'aimerais continuer ma présentation en vous montrant un exemple très concret d'un essai qu'on a démarré début novembre, dans une porcherie, et vous montrer ce vers quoi on s'en va.

185

Alors, déjà je peux vous montrer qui est monsieur Roland Plocher. Monsieur Plocher, c'est un homme qui a 62 ans maintenant, qui, depuis 20 ans, s'applique à développer des solutions pour l'environnement, à tous les niveaux. Mais, au départ, il s'est surtout intéressé à l'eau, aux lacs, et il a réussi à développer des méthodes qui peuvent, c'est toujours un peu le même principe de l'oxygénation, comme j'expliquais tout à l'heure. Donc, pour lui, la solution dans l'environnement, c'est d'amener l'oxygène. Quand l'oxygène est présent, c'est les bonnes bactéries qui travaillent pour nous et l'écosystème peut se remettre en équilibre.

190

Alors, monsieur Plocher, depuis 20 ans, fait des expériences et, depuis 10 ans, en Allemagne et un peu partout, dans 22 pays à travers le monde, ses produits sont utilisés, soit en production porcine ou dans d'autres productions.

195

Si vous regardez le schéma du bas, on vous montre toutes les interactions qu'on peut, en fait, tous les points où on peut travailler avec le système Plocher en fait. Les produits Plocher sont appelés les produits Pénac. Pénac pour qualifier les produits, en fait, de, en fait c'est pour **Plocher Energy Accumulator**.

200

Ce qui est la beauté du système Plocher c'est le fait que c'est un concept global. C'est-à-dire qu'on va agir à 4 niveaux bien précis. On amène, finalement, l'animal lui-même à travailler pour nous. C'est le porc qui commence le processus de compostage. Donc, avec un produit qui vise à réharmoniser l'intestin de l'animal, le porc parvient à aller chercher de meilleure façon les nutriments et à les transformer de meilleure façon. Donc, déjà le fumier que le porc produit est de meilleure qualité, c'est-à-dire qu'il contient plus de bonnes bactéries. Alors, déjà le processus est amorcé. Ensuite, là on parle du Plocher T qu'on donne directement aux animaux.

205

210

Ensuite, on va traiter aussi le lisier, le lisier, avec le Plocher G, pour amener l'oxygénation dans ce même lisier. Donc, il contient déjà beaucoup de bonnes bactéries. On va amener l'oxygène et il y a un compostage qui va immédiatement commencer, et ce sont les bonnes bactéries qui vont commencer à proliférer au détriment de nos bactéries qui sont plus pathogènes.

215

Ensuite, si, par exemple, on avait des porcs qui sont élevés sur litière, et bien on pourrait employer le Plocher K, qui lui est plus approprié pour le fumier solide et la décomposition de la fibre, de la litière. Et on a aussi des produits qu'on peut appliquer directement sur les sols pour améliorer la vitalité et l'oxygénation au niveau des sols. En fait, travailler plus sur la couche d'humus.

220

Donc, quand on regarde ça, c'est vraiment un système global, qui fait que l'animal lui-même devient plus en santé, plus rentable. Le fumier est de meilleure qualité. Le lisier se transforme en un amendement qui ne contient plus de bactéries pathogènes, qui contient aussi,

225

au lieu de faire des émanations d'ammoniaque, on va avoir de l'ammonium, qui devient plus disponible pour les plantes. Et, ensuite, on va avoir une viande de meilleure qualité aussi, en bout de compte.

230 Alors, comme je vous disais, à l'aide d'un exemple bien précis. Donc, à la Ferme Horizon de Compton, début novembre, on a choisi un engraissement de 850 porcs. C'est un engraissement qui contient 6 chambres de 160 porcs et les porcs font leur entrée à 58 jours d'âge environ et 20 kg de poids. J'ai choisi un lot qui est entré le 11 décembre. En fait, on a aussi installé, au départ, des catalyseurs sur l'eau, pour l'adoucir, pour la rendre plus agréable
235 pour les porcs, et ce que ça a comme impact c'est que les animaux sont portés à boire plus. Donc, leur système se trouve à être mieux nettoyé.

 Au départ, on a vidangé tous les dalots et on a calculé la quantité de Plocher G dont on avait besoin pour traiter la quantité résiduelle de lisier, et on emploie des dosages qui sont
240 presque des doses homéopathiques, de 1..., en fait ça donne 15 g par mètre cube de lisier à traiter. C'est de très petites doses. Et le coût de ça, ça revient à peu près à 0,66\$ le mètre cube, pour traiter le lisier.

 Et, ensuite, ce qu'on fait, c'est qu'on fait un traitement hebdomadaire dans la porcherie.
245 Pourquoi dans la porcherie? Parce que, à ce moment-là, on diminue, dans les bâtiments, les émanations d'ammoniaque aussi. Donc, c'est là qu'on veut vraiment mettre l'accent pour améliorer aussi au niveau de, parce que l'ammoniaque va irriter beaucoup les voies respiratoires des porcs. Donc, en diminuant ces émanations d'ammoniaque, on améliore le confort des animaux, et on diminue aussi les problèmes de maladies respiratoires.

250 Donc, ensuite, on fait ce traitement hebdomadaire, très très facile. Le produit, on le met dans l'eau et on fait l'application directement sur les dalots, une fois par semaine, soit à l'aide d'un vaporisateur ou d'un arrosoir, si on veut.

255 Et, ensuite, on a incorporé, dans les moulées des porcs, 50 g de Plocher T par tonne de moulée. Donc, c'est des très petites doses aussi. Et on a la chance, dans cette porcherie, de pouvoir ajouter directement au minéral le Plocher T puisque, à cette ferme, et bien on a une moulange, et même le minéral est fabriqué là-bas.

260 Comment on prépare les chambres avant l'entrée des porcelets? On va faire un lavage à la pression et on va appliquer un assainisseur qui est fait aussi par la compagnie Plocher. Pourquoi on ne veut pas employer nécessairement des détergents usuels ou les désinfectants usuels? Parce que vous comprendrez qu'on a besoin de nos bonnes bactéries, que les porcs produisent dans leur lisier, pour amorcer le processus. Alors, si on détruit ces bactéries-là avec
265 des désinfectants, et bien on n'a plus notre effet souhaité.

 Donc, ce qu'on veut c'est créer un milieu où les mauvaises bactéries ne peuvent pas proliférer, mais les bonnes sont capables d'amorcer le processus de compostage.

270

M. MICHAEL BERNARDIN :

Anne-Marie, si tu peux me permettre d'ajouter.

275 **MME ANNE-MARIE GAGNON :**

Oui.

M. MICHAEL BERNARDIN :

280

C'est comme, on sait que les hôpitaux c'est la place où on peut attraper le plus de maladies et que, parce que c'est devenu tellement stérile, qu'il faut faire attention de contrôler, et maintenant on a l'impression que, dans nos porcheries, tellement d'énergie a été faite pour tuer les bactéries, toutes les bactéries, les bonnes et les mauvaises sont tuées. Comme ça, avec l'approche globale qu'on applique, c'est important de voir qu'on n'a pas les substances, les désinfectants ou du chlore qui va, un, dans la bâtisse, pour tuer les bonnes bactéries, et aussi, si ça sort dans la fosse à purin, et bien on va n'avoir aucune transformation, ça va être de la putréfaction. C'est pourquoi, pour nous, c'est important de trouver les substituts aux désinfectants trop forts, pour garder cet équilibre.

290

Est-ce que vous me suivez un peu, pour l'instant? Merci.

MME ANNE-MARIE GAGNON :

295

Je vais vous montrer ce que ça peut donner au niveau des bactéries. Si on regarde, dans du lisier de porc en préengraissement, après utilisation, au même dosage que je vous ai montré, de Plocher G, on peut voir que, en quelques mois seulement, en fait en 4 mois, on arrive à diminuer les germes totaux dans le lisier, à presque rien, finalement. Et puis, ce qu'on s'aperçoit, si on va un petit peu plus loin, c'est que les germes diminuent, mais nos germes qui vont travailler en présence d'oxygène, eux sont de beaucoup augmentés versus ceux qui travaillent en l'absence d'oxygène.

300

Donc, comme je vous expliquais tout à l'heure, ça veut dire que nos bactéries qui nous causent des problèmes sont presque nulles, et les bonnes bactéries qui peuvent travailler pour nous sont en très grande quantité et on peut les utiliser.

305

Donc, les résultats qu'on voit à venir jusqu'à présent, au niveau du lisier, diminution des odeurs dans la porcherie, les vapeurs d'ammoniaque sont vraiment diminuées. Il y avait, dans cette porcherie, quand même passablement de problèmes respiratoires et puis, dans le moment, et bien c'est de beaucoup diminué, ça va très très bien.

310

La texture même du fumier qui est produit par les porcs est très homogène. On voit qu'il n'y a pas d'aliments non digérés dedans.

315

Dans les dalots, l'homogénéité, la liquidité du lisier, le lisier est complètement liquide. S'il

y a des croûtes, s'il y a vraiment du lisier qui est très épais, tout ça se liquéfie et c'est beaucoup plus facile à drainer ou à nettoyer. Et il y a vraiment des signes évidents de compostage en aérobie, c'est-à-dire que, quand on regarde le lisier, en surface, on voit une mousse blanche, qui est le signe qu'il y a une oxygénation, il y a un travail qui se fait en présence d'oxygène.

320

Donc, pour ce qui est du lisier, la prochaine étape va être de vérifier les odeurs à l'épandage et à la manipulation, et de faire des analyses aussi au niveau du lisier, pour voir les impacts. Parce qu'on sait que le fait d'amener l'oxygénation, comme je vous disais tout à l'heure, on a une production d'ammonium, qui devient une source d'azote beaucoup plus grande, pour la

325

fertilisation. Donc, on veut vérifier de ce côté-là.

Au niveau performance et santé des animaux, on voit que la santé générale des porcs est excellente. Dans cet engraissement, dans le moment, ou dans ce lot, la mortalité est passée de 5.5% à 1%. Pourquoi? Parce que, avant, il y avait des problèmes respiratoires et puis, dans

330

le moment, et bien c'est diminué à presque rien.

Le gain moyen quotidien aussi, en moyenne, dans ce lot-là est d'environ 900 g par jour, ce qui est quand même excellent. Et le temps d'engraissement, dans le moyen, l'âge moyen à la sortie est de 152 jours, ce qui est quand même bien aussi, parce que les porcs rentrent à 58

335

jours. Donc, ça nous donne une moyenne d'à peu près 93 jours d'engrais.

Et, dans notre plan, ce qu'on veut faire c'est de partir des lots en engraissement sans antibiotiques du tout, pour voir si on peut maintenir ces mêmes performances et diminuer, finalement, la contamination par antibiotiques, c'est-à-dire, on est conscient que quand on met

340

des antibiotiques dans les moulées des porcs, il y a une grande quantité qui est excrétée dans le fumier, donc qui se retrouvent aussi dans le lisier qu'on épand sur les sols, et qui peuvent amener des contaminations des eaux souterraines. Et on veut vérifier aussi, au niveau de la conversion alimentaire.

On a aussi démarré un essai dans une maternité, au même endroit. On est quand même au début de cette expérimentation, mais déjà, en installant seulement les catalyseurs sur l'eau et les produits dans la moulée, on peut voir que déjà les porcelets sont plus nombreux et plus lourds à la naissance, et aussi plus lourds au sevrage, puis que la fertilité des truies semble s'améliorer. Donc, il va être possible très bientôt de sortir des données beaucoup plus précises à

350

ce sujet-là.

Et les avantages qu'on voit jusqu'à présent, c'est vraiment la facilité d'application des produits. C'est vraiment très facile de l'intégrer à la routine déjà établie et, surtout que l'application des produits ne nécessite aucun appareillage dispendieux. Donc, c'est très rentable.

355

Donc, en conclusion, on peut dire que, avec le système Plocher, on peut vraiment transformer le lisier de porc et voir une réduction presque à 97% des bactéries pathogènes comme les e.coli et les salmonelles, ce qui est bénéfique pour l'environnement.

360

On peut créer un environnement d'aérobiose, c'est-à-dire en présence d'oxygène dans le

lisier sans équipement dispendieux. On peut réduire et, éventuellement, éliminer l'usage des antibiotiques en production porcine, en diminuant ainsi la contamination des cours d'eau, et en produisant aussi une viande de meilleure qualité.

3 65 On peut promouvoir la paix entre les agriculteurs et les municipalités, suite à la réduction des odeurs, et on peut contribuer à la préservation de la ferme familiale, dû à la capacité du système Plocher à rencontrer les nouvelles exigences environnementales sans investissement de capital important.

3 70 Et, en terminant, nous souhaitons une plus grande ouverture de la part des instances gouvernementales et organisationnelles, qui semblent jusqu'à maintenant favoriser plutôt les mégas installations pour le traitement du lisier.

M. MICHAEL BERNARDIN :

3 75 En complétant, on sait que vous n'êtes pas ici pour promouvoir un système ou des produits, on reconnaît ça et on ne vous demande pas de faire la promotion. Ce qui nous a déçus en revenant d'Europe, et en partant ce projet, qui est devenu une compagnie par évolution, c'est la résistance de la part des représentants du MAPAQ, la Fédération des producteurs de porcs, à une approche qui n'implique pas un appareil qui vaut 500 000\$ et il y a du monde qui vont être bien nourri partout, pour faire les...

3 85 C'est une approche qui est servi au Vietnam, en Afrique du Sud, parce que ce n'est pas dispendieux. Et on demande à personne de faire la promotion pour nous, mais quand on a fait une présentation à la municipalité de Coaticook, avec le maire, quelques-uns des représentants du conseil municipal et les producteurs, ils ont fait venir un représentant local, le responsable du MAPAQ, responsable du lisier de porc, qui était aussi en arrière, en disant à tous les producteurs que ces affaires-là ne marchent pas, sans avoir lu aucune recherche et aucune donnée.

3 90 Et cette attitude se répète dans la vie. Quand on a fait l'introduction en Allemagne, des recherches, l'Union européenne a financé une étude de 3 ans avec, combien de fermes?

MME ANNE-MARIE GAGNON :

3 95 C'est 6 fermes.

M. MICHAEL BERNARDIN :

4 00 6 fermes, avec les données, on en a sorti quelques-unes et on a présenté un résumé dans notre mémoire. Et qui l'ont présenté à leur comité de transfert technologique. On n'était pas permis d'aller défendre, parce que c'est une nouvelle technologie, un peu comme l'homéopathie, c'est nouveau, ça n'existe pas au Canada encore. Ça leur a pris 6 mois à répondre qu'ils n'avaient pas l'aptitude de juger quoi que ce soit sur les intrants, les...

4 05

MME ANNE-MARIE GAGNON :

Les produits.

410 **M. MICHAEL BERNARDIN :**

Les produits. Or, et ça a fermé là, et ça a resté dans les bureaux. Même si on a des études de plusieurs pays, qui montrent une possibilité de réduire les pathogènes, de réduire l'ammoniaque, ça a resté sur les tables comme ça, ou dans les bureaux.

415

On a l'impression que, si on avait un appareil de 200 000\$, que c'était pour ouvrir une porte ou que, si on était pour promouvoir les grosses mégas porcheries, qu'ils veulent mettre ici là-bas. Nous autres, on croit que l'agriculture peut vivre à côté des municipalités. Et il y a une autre attitude qu'on a souvent entendue, c'était: **Ah! les fermiers ont essayé des choses et ça n'a pas marché.** Mais j'aimerais bien voir que les fermiers soient félicités pour avoir essayé des choses, même quand ça ne marche pas.

420

Mais il y a une attitude de résistance de faire même des essais par les agronomes qu'on a rencontrés. Peut-être qu'on n'a pas rencontré les bons, mais on a rencontré plusieurs personnes de quelques ministères, et c'est toujours bonne chance, à la prochaine. Et, pour moi, ça n'a pas de sens. Ça a l'air un peu trop bon pour être vrai qu'est-ce qu'on a présenté? Et c'est une résistance. On aimerait bien faire tous les essais ici au Québec, pour appuyer qu'est-ce qu'on perçoit qui est en train de se faire. Mais on aimerait bien voir une ouverture d'esprit de la part des Fédérations et les instances gouvernementales pour les intrants.

425

430

Parce que, quand on a fait des demandes pour avoir certaines subventions, depuis, ils ont dit que le comité de transfert technologique à la Fédération des producteurs de porcs a déjà clos sur notre situation. C'est où l'intelligence? Je ne sais pas, mais pour moi, nous autres on aimerait aider les producteurs à rester dans le village et puis de rester rentables et de rencontrer les normes environnementales.

435

Merci.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

440

Alors, merci. Juste une chose que je veux vérifier avec vous. Le résidu qui sort du processus, ça vous donne un compost?

MME ANNE-MARIE GAGNON :

445

Non. En fait, ça reste du lisier qui, en fait, une substance qui est liquide.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

450

Oui.

MME ANNE-MARIE GAGNON :

4 55 Mais c'est comme si on avait un compostage dans le liquide, mais ça reste un lisier qui est tout à fait liquide.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

4 60 Ça vous donne un lisier, mais qui n'est pas tout à fait de même nature. Est-ce que vous avez sa teneur en phosphore et en azote?

MME ANNE-MARIE GAGNON :

4 65 Bien, en fait, on sait que la teneur en azote sera plus élevée, mais c'est pour ça qu'on veut faire des analyses N-P-K, aussitôt qu'on va pouvoir, sur la fosse qui a été traitée, pour voir l'impact.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

4 70 O.k. Parce que le gros problème évidemment c'est que, en général, ces choses-là servent à la transformation pour ensuite servir soit d'engrais, soit d'épandage et caetera, et c'est le résultat qui va voir, au fond, quel est l'épandage. Parce que, si le propriétaire arrive avec une masse considérable de lisier qui ne peut pas lui servir, et bien là il y aura un problème de disposition.

4 75

MME ANNE-MARIE GAGNON :

4 80 Oui. Sauf que le, on sait que le lisier qui est produit à ce moment-là est tout à fait différent, dans le sens que, comme il est oxygéné, il ne pénètre pas aussi profondément dans le sol, alors il est moins contaminant si on veut pour le sol.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

4 85 Il y aurait un problème de caractérisation de ce...

MME ANNE-MARIE GAGNON :

En fait, il faudrait... oui, c'est ça. En fait, on ne peut plus se fier aux normes établies.

4 90 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oui, très bien.

4 95

M. MICHAEL BERNARDIN :

Même pour nous, l'idée d'avoir des rampes d'épandage n'est plus nécessaire.

500 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oui.

M. MICHAEL BERNARDIN :

505

Et même, ils rient en Europe quand on parle des rampes d'épandage ici, ceux qui l'appliquent.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

510

Oui.

M. MICHAEL BERNARDIN :

515

Et, comme ça, on aimerait bien faire plus d'études pour approfondir les connaissances sur ça.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

520

Ça me semble évident qu'il faut plus d'études. Ça va, cher collègue?
Oui. Écoutez, nous, je pense que tout ce qu'on peut faire c'est recevoir votre présentation. J'avoue que je comprends mieux, après l'avoir, vous avoir vus, que quand j'ai lu. Parce que, quand j'ai lu, je ne me retrouvais pas facilement avec le Plocher 4 et le Plocher P, le Plocher T et le Plocher K. Ce n'est pas simple de première vue, d'autant plus qu'il y a sans doute un certain nombre de secrets dans les formules qui sont données, il faut bien qu'il y ait un brevet quelque part de ce côté-là, et que là il y a des processus biologiques que moi je ne peux pas décoder uniquement à lire. Alors, de ce côté-là, l'expérience est fondamentale. Par bonheur pour vous, vous avez, si j'ai bien compris, 2 expériences en cours auprès d'une porcherie.

525

530 **MME ANNE-MARIE GAGNON :**

Oui.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

535

Et des expériences aussi auprès de fermes laitières.

M. MICHAEL BERNARDIN :

540

Oui.

MME ANNE-MARIE GAGNON :

Oui.

545

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Effectivement, monsieur, quand j'ai lu votre document, j'ai marqué dans la parenthèse:

550

C'est trop beau pour être vrai. Mais peut-être que le vrai est encore plus beau que ça. Alors, c'est possible.

M. MICHAEL BERNARDIN :

Il y a des ajustements à faire.

555

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Oui.

560

M. MICHAEL BERNARDIN :

Le plus beau c'est toujours dans 1 ferme sur 10 peut-être, que ça arrive aussi beau.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

565

Bien sûr.

M. MICHAEL BERNARDIN :

570

C'est parce qu'il y a une compréhension de la nature, de la façon que le producteur travaille avec ses animaux.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

575

C'est ça.

M. MICHAEL BERNARDIN :

La qualité de sa moulée, tout a un impact. La lumière, l'air et caetera.

580

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Oui.

585

M. MICHAEL BERNARDIN :

Mais, quand même, on voit des actions qui sont supposées d'avoir et qu'on souhaite d'avoir d'autres opportunités de l'appliquer.

590

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Alors, vous avez eu l'occasion de le présenter. Merci bien, monsieur, madame, et bonne chance à vous.

595

MME ANNE-MARIE GAGNON :

Merci.

600

M. MICHAEL BERNARDIN :

Merci.

605

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

J'invite maintenant les représentants de la MRC de Coaticook, monsieur Michel Belzil, monsieur Guy Charland et monsieur Hugues Ménard. Bonjour, messieurs. Juste pour la transcription, pour qu'on puisse bien savoir qui est qui, alors si je commence par ma gauche.

610

M. GUY CHARLAND :

Monsieur Charland.

615

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Charland, oui.

620

M. MICHEL BELZIL :

Monsieur Belzil.

625

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Monsieur Belzil.

630

M. HUGUES MÉNARD :

Monsieur Ménard.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Monsieur Ménard. Très bien. Allez-y.

635 **M. MICHEL BELZIL :**

Alors, messieurs les Commissaires, ça nous fait plaisir de vous présenter notre humble mémoire, bien sûr en vous disant d'entrée de jeu que nous ne sommes pas des experts en matière de porcherie. Par contre, nous sommes une MRC qui a démontré, à plusieurs égards, 640 un certain avant-gardisme en termes d'aménagement de notre territoire.

Alors, et pour vous indiquer également que la MRC de Coaticook, en '95, c'était 600 producteurs agricoles, 600 entreprises, dont 300 dans le laitier, sur une population totale de 18 000 de population. Donc, une MRC très agricole et une MRC tributaire du dynamisme de son 645 agriculture pour son développement économique, c'est bien certain. Donc, et même qu'en Estrie, on se flatte, bien sûr, d'être la MRC agricole de l'Estrie.

J'aimerais vous dire également que, en '95, lorsqu'il y a eu une émulation au niveau de la production porcine, où beaucoup de, on entendait parler d'implantation de producteurs porcins, 650 on a établi chez nous, suite à l'implication de nos producteurs agricoles, qui nous disaient écoutez, il faut faire quelque chose, et caetera et caetera, alors on a mis sur papier, par la géomatique, je dirais la première au Québec, la première analyse par bassin versant, qui a donné lieu même à une cartographie, que Hugues avait soumise à l'époque, et on a quand même eu la connaissance de notre territoire et on a vu ce que ça signifiait les bassins versants, 655 même s'il y avait quelques éléments qui pouvaient clocher dans le fond. Alors, tout pouvait être perfectible.

Avant, moi, de vous, de demander à Guy de vous faire une présentation de nos caractéristiques, de notre réglementation en vigueur et également de cartes qui vont vous dire 660 beaucoup beaucoup de choses sur le restant de notre territoire pour le développement de l'industrie porcine, je veux vous dire que nous sommes fiers de nos producteurs, qu'ils soient laitiers ou porcins ou autres, qui oeuvrent sur notre territoire, c'est en grande grande majorité des entrepreneurs de fermes familiales, et nous tenons à le redire, j'en reviendrai tantôt dans les conclusions, que nous favorisons évidemment la ferme familiale et que, pour nous, toute la 665 question de la présence des intégrateurs dans notre sol n'est pas désirée.

Vous allez voir tantôt, dans la présentation, pour quelles raisons. Nous avons des producteurs qui existent, qui devront prendre une certaine expansion dans le futur, et je pense que le territoire de la MRC de Coaticook doit être géré de façon prudente et en pensant à 670 l'ensemble de la production agricole, mais particulièrement à nos producteurs, qui sont existants sur notre territoire.

Alors, on peut se projeter dans 10 ans, dans 20 ans, nos producteurs laitiers, qui ont, à ce moment-ci, quelques difficultés à joindre leur coût de production, on pense qu'une des 675 avenues c'est souvent de prendre une certaine expansion, toujours de façon ferme familiale.

Alors, en agissant avec prudence, nous voulons, nous, caractériser notre territoire et avoir un mot à dire et gérer l'aménagement de notre territoire.

680 Alors, je vais laisser la parole à Guy et à Hugues pour vous faire la présentation de nos caractéristiques et de nos réglementations.

M. GUY CHARLAND :

685 Pour les besoins de la présentation, c'est un sommaire évidemment du mémoire que nous avons déposé tout récemment. Nous aborderons donc essentiellement les questions suivantes. Le territoire; l'agriculture, évidemment, dans la MRC; le cadre réglementaire; la production porcine, et les recommandations seront déposées par monsieur le préfet.

690 Le territoire de la MRC de Coaticook est situé donc ici au sud de la Ville de Sherbrooke et au sud-est du Lac Massawipi. C'est un plateau légèrement ondulé et parsemé de collines et de monts, et il y a une principale vallée, qui est la Vallée de la Coaticook ici, qui va évidemment du sud au nord, et son embouchure est aux États-Unis, et se poursuit évidemment jusqu'à la Rivière Massawipi. C'est 12 municipalités qui composent la MRC, pour un total de 18 510 habitants. Et la superficie globale du territoire est de 1 332 km carrés.

695 En termes d'aménagement du territoire, nous passerons dans quelques instants à une carte, on doit vous dire que 88% du territoire dans les grandes affectations sont réparties comme suit. 48% dans l'affectation agricole, c'est-à-dire un territoire exclusivement dédié à l'agriculture. Il est absolument impossible de construire, diriger, d'agrandir quoi que ce soit dans ce territoire-là, qui compose 48% de notre territoire. Donc, c'est extrêmement important. C'est quelque 700 70 000 km carrés.

705 La zone forestière, qui compose 25% du territoire, est la zone rurale, 15% du territoire, où sont permis évidemment d'autres usages que l'agriculture.

710 Vous avez ici les différentes affectations du territoire, dont celle, la plus principale, qui est évidemment l'agricole ici, et ça vous donne un angle, un aperçu global où va se passer principalement l'activité agricole sur le territoire. Vous remarquerez, au sud-est, au sud et au sud-est, que c'est principalement forestier et peu d'espace pour la mise en culture.

715 Le couvert forestier représente 81 000 hectares sur le territoire, dont 68 000 en zone agricole permanente, ce qui compose 60% de cette zone permanente-là, et 36% du couvert forestier se situe dans l'affectation agricole. On doit vous dire que 41% du territoire couvert est dans les affectations agricoles forestières et rurales.

720 Donc, vous avez maintenant l'image complète du couvert forestier de la MRC. Vous remarquerez que, je suis daltonien, donc je vais vous dire que c'est en vert et on va me dire que c'est en jaune ou quelque chose du genre, mais ce n'est pas important. Dites-vous que la couleur la plus foncée est la couleur du couvert forestier et le reste, évidemment, ce sont des terres en culture.

M. HUGUES MÉNARD :

Je ne peux pas te conseiller.

725

M. GUY CHARLAND :

Il ne peut pas me conseiller, mon préfet est également comme moi. Donc, on a un problème chez nous.

730

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

J'espère que ça rêve en couleur dans votre coin.

735

M. GUY CHARLAND :

À l'occasion. Donc, au niveau des terres en culture, nous détenons 50 000 hectares en terres en culture. Dans les affectations agricoles, forestières et rurales, 47 265, mais on retrouve également 561 unités de production enregistrées au MAPAQ, et c'était les dernières unités enregistrées en date de 2003.

740

Vous avez également 33 800 hectares dans la seule affectation agricole, c'est-à-dire 72% du territoire disponible dans ces 3 affectations se retrouve dans cette affectation-là. Et, finalement, on dispose de friche, mais approximativement 45 hectares de friche seraient disponibles pour la mise en valeur agricole. Donc, le reste étant surtout au niveau forestier.

745

En termes de richesse foncière, la MRC détient une richesse foncière uniformisée de l'ordre de 1,2 million, 1 milliard, excusez-moi, 1 million ce n'est pas beaucoup.

750

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Petite différence modeste.

M. GUY CHARLAND :

755

Oui, significative d'ailleurs, monsieur. Alors, la richesse foncière par contre, des immeubles agricoles est de 331 000, et celle, évidemment, ça constitue 33% de notre richesse collective sur le territoire, et si on enlève la partie urbaine de la Ville de Coaticook, ça constitue donc 45% de cette richesse-là.

760

Au niveau de la production porcine, on détient 58 établissements, donc 5 en production mixte, c'est-à-dire 1 avec bovins et 4 avec le laitier. La richesse foncière de ces immeubles constitue le montant de 25 millions, pour 53 unités inventoriées pour les besoins du mémoire et, seulement dans la localité de Sainte-Edwidge, ça constituerait 15% de la valeur totale des établissements agricoles. C'est donc non négligeable.

765

770 Au niveau de l'agriculture dans la MRC de Coaticook, généralement, nous l'avons mentionné tantôt, 561 productions enregistrées. En termes de production d'élevage, 429. En production laitière, c'est 268 enregistrées, ce qui constitue 48%, mais 63% des unités d'élevage, extrêmement importante pour le territoire. Ce qui constitue la MRC de Coaticook comme étant fort probablement le deuxième bassin laitier du Québec.

775 Il y a également une décroissance du nombre d'entreprises déclarantes de 613 à 542 entre 1993 et 2000. Et, finalement, une augmentation, entre 2000 et 2003, due essentiellement à l'arrivée de la Ville de Waterville, depuis 2001, et à la production porcine, 17 nouvelles exploitations en 3 ans.

780 La production porcine de la période de 1993-2000 sur le territoire, on a donc vu une diminution de 4 unités de production, soit de 44 à, j'ai dit que c'était 4, en fait je devrais dire de 3 unités de production, de 44 à 41, et malgré une augmentation du nombre de têtes de 60 600, et au niveau des truies, une augmentation de 26%, c'est-à-dire de 5 545 à 6 976, et le porc à l'engraissement, une augmentation de 59%, soit de 99 000 à 159 000.

785 Remarquez que nous avons donc conséquemment 41 unités, avec autant de têtes au niveau truies et engraissement. Il est difficile à ce stade-ci de pouvoir extrapoler, du fait que nous n'avons pas obtenu les informations en provenance des Ministères concernés, mais on pourrait extrapoler facilement que nous nous approchons du 200 000 têtes en engraissement sur le territoire.

790 Donc, des 58 établissements, il y en a 71% de ces établissements qui se retrouvent à la fois dans les 3 municipalités, telle que Coaticook, Compton et Sainte-Edwidge. Et 88% dans l'affectation agricole, c'est-à-dire, des 58, il y en a 51 strictement établies au niveau de cette affectation-là.

795 Elles occupent ensemble, actuellement, selon le rôle d'évaluation, il est possible que certains des producteurs agricoles détiennent des terres disponibles. Nous n'avons pas eu le temps de faire suffisamment de recherches, mais disons qu'à prime abord, ils détiennent au moins 2 823 hectares, dont 2 460 uniquement dans l'affectation agricole.

800 Vous avez ici l'étalement des différentes productions porcines sur le territoire. Remarquez donc la concentration dans les 3 municipalités, ce qui fait que, évidemment, nous faisons partie du moratoire, exception faite de Barnston Ouest et exception faite de Waterville. On doit vous dire que, à Waterville, il n'y a aucune production porcine et, dans Barnston Ouest, une seule production porcine.

805 Pour ce qui est évidemment toujours de cette production-là, ça constitue 9,4% des types de productions sur le territoire, et 7,7% de la richesse de toutes les entreprises agricoles.

810 La valeur moyenne d'un immeuble est de 478 000 et la valeur imposable des bâtiments est de 19,3 millions. Ce qui est relativement important. Je dois vous dire qu'on a fait une légère

comparaison avec la Municipalité de Compton par rapport au laitier et ça se compare avantagement, la valeur de l'immeuble, propriété porcine et propriété laitière. Elles se valent. Évidemment, les éléments qui ne sont pas intégrés sont évidemment le cheptel, qui comprend le quota de lait et d'autres éléments en termes de matières d'équipement, mais immeuble pour
815 immeuble, selon le rôle d'évaluation.

Par contre, petite note peut-être négative, c'est que 30% des établissements sont sur des terres de moins de 5 hectares, 47% sur des terres de moins de 10 hectares, et 80% de celles de moins de 10 hectares se retrouvent évidemment à Coaticook, Compton et Sainte-Edwidge, ce
820 qui veut dire 41 unités de production sur 58 disposeraient de sols de moins de 10 hectares.

Toutefois, au cours de l'année, nous allons vérifier davantage nos prétentions à ce sujet, pour nous permettre, évidemment, de faire une image plus globale et exhaustive de la situation lors du colloque sur l'avenir de l'agriculture en 2004.
825

Donc, en '93, 44 exploitations, 2000, 41 exploitations et, 2003, 58. On a donc connu, en 10 ans, une augmentation de 24% et, au cours des 3 dernières années, une augmentation de 42% des unités de production.

On revient essentiellement sur une approche, c'est celle de 1995, qui était l'approche de la zone de développement, et c'était à la demande, évidemment, des gens du milieu agricole, qui s'étaient aperçu que certaines municipalités allaient en zonage de production. Et, pour éviter cette forme de zonage, ils ont demandé d'avoir une approche régionale. Donc, le mémoire fait état de cette approche-là et, essentiellement, nous mentionnons les grandes lignes de
830 l'approche, qui constituaient à retenir le phosphore comme une base, de travailler par la méthode de gestion par bassin versant, afin de déterminer les niveaux de surcharge des lisiers avec une définition de ce qui était une unité animale, pour nous permettre effectivement de déterminer et
835 de fixer ce qu'on appelait les zones prohibées, les zones à risque et les zones à développement.

Essentiellement, une zone prohibée c'était absolument impossible d'y ériger toute forme de nouveaux établissements, à risque, selon certaines conditions, et, à développement, il y avait encore du potentiel de développement. Tout ça a été cartographié selon les zones et, évidemment, un contrôle intérimaire a été rédigé à l'effet.
840

Malheureusement, le Conseil de la MRC a dû abandonner cette approche-là, puisqu'elle était conditionnelle à l'obtention des informations sur les unités animales, en provenance du MAPAQ, et en moins de 2 ans nous n'avons pu accéder à ces informations-là, ce qui a obligé le Conseil de la MRC à faire ce qu'on appelle un virage relativement important. Ce virage-là a été essentiellement négocié avec le milieu agricole et son comité consultatif agricole au cours des
845 années '97 et '98. Et on est parti avec une approche de localisation et d'implantation, donc un type d'encadrement du développement de la production.

Donc, essentiellement, pas d'interdiction, sauf dans la zone de protection autour des périmètres d'urbanisation, et secondaire, soit actuellement 33 000 hectares, soit 25% du territoire
855 où il ne peut y avoir érection d'un établissement porcine.

860 Le règlement, évidemment, stipule un certain nombre de dispositions relativement à la construction, à l'agrandissement, au remplacement du type d'élevage, et l'implantation est basée sur un calcul par distance séparatrice. Vous avez ici essentiellement sur cette carte l'ensemble des zones sensibles autour des divers périmètres.

865 En termes d'abattage d'arbres et de mises en culture, on doit vous dire que les pressions sur le déboisement à des fins de mise en culture sont de plus en plus omniprésentes sur le territoire. Ça tracasse énormément le milieu municipal et ça tracasse aussi plusieurs citoyens.

870 Au cours de, entre 2000 et 2003, nous avons assisté à du déboisement sur 538 hectares à des fins de mises en culture. Je me reprends en ce sens que, sur le territoire, il y a d'autres coupes d'arbres aux fins du programme de mise en valeur de la forêt, mais essentiellement pour des fins agricoles, ce sont les statistiques qu'on a pu colliger. C'est des statistiques à partir de certificats d'autorisation et des observations sans certificat d'autorisation.

875 Donc, 538 hectares, dont 249 uniquement au cours de l'année 2002, c'est-à-dire 46% du déboisement. Avant 2000, pendant 5 ans, nous n'avons eu que 45 hectares en déboisement. Vous comprendrez la pression qui se fait de plus en plus, dont 183 hectares pour la production porcine, c'est-à-dire 34% de l'ensemble du déboisement, et 58% des mises en culture sont principalement dans le secteur Coaticook, Compton, la zone où il y a moins de forêts. Et vous avez ici la localisation des différentes mises en culture sur le territoire. Alors, regardez essentiellement le coeur de la MRC, où la plupart se sont produites.

880 Donc, évidemment, on se pose un certain nombre de questions par rapport, évidemment, à la question que la forêt, au sens de la Loi sur la protection du territoire agricole est synonyme d'agriculture, et seules les coupes d'érablières sont soumises à un c.a. de la CPTAQ.

885 La question des facteurs qui influent sur la croissance des mises en culture, les impacts environnementaux du déboisement qui ne sont pas évalués à ce stade-ci, les impacts d'agriculture sur la coupe démographique restent évidemment à établir sur notre territoire, dont ceux provenant de la production porcine sous intégration. La cohabitation des types de productions, combinées à des zones d'épandage en diminution. Et, finalement, le contrôle pour éviter la concentration d'entreprises et des nuisances afférentes.

890 On doit vous dire que toutes ces questions-là seront abordées essentiellement au cours de l'année, en vue de préparer le colloque 2004.

895 Alors, la MRC tend à favoriser d'abord et avant tout la ferme familiale. Monsieur le préfet l'a mentionné. On doit vous dire que, au début des années '60, la production porcine était un complément de la production laitière. C'était au moins 40% de celle-ci. Aujourd'hui, c'est nettement différent. Je vous ai mentionné tantôt que, uniquement 4 des 58 étaient en lien direct avec le laitier.

900 Donc, la MRC est d'opinion que l'intégration se fonde sur des objectifs de production de

volume toujours croissant, tout en utilisant à moindre coût le territoire disponible.

La MRC préconise des producteurs indépendants mieux répartis sur le territoire, car ils demeurent une richesse pour la communauté, au plan social et communautaire.

905

La MRC préconise un plan d'aménagement d'ensemble du territoire agricole et des programmes de soutien financier aux producteurs indépendants sur la base des éléments que vous retrouvez dans les mémoires.

910

Nous devons mentionner que le territoire disponible pour l'établissement d'unités de production porcine n'est maintenant que de 17 152 hectares, considérant qu'il y en a 2 460 utilisées dans les 3 affectations. Et quand on parle de 17 152, c'est dans les affectations agricoles, forestières et rurales. C'est qu'il reste peu de place, alors que nous savons qu'il y a 429 unités d'élevage. Ce n'est pas beaucoup d'espace pour tout ce beau monde.

915

C'est l'une des raisons qui militent probablement en faveur d'une spéculation des terres dans la location et la vente, y compris l'achat conjoint et le morcellement, dernier phénomène sur le territoire. On achète à plusieurs et on se partage le sol.

920

Le territoire disponible pour l'établissement d'unités de production, donc vous avez dans un premier temps le territoire dans les 3 affectations, d'où on retire les unités de production, qui nous laissent maintenant le territoire que vous voyez disponible. Maintenant, nous enlevons les secteurs sensibles que vous voyez sur la carte, ça nous donne maintenant, comme disponibilités, ce que vous voyez. Nous mettons par-dessus la couche du couvert forestier, et voilà exactement ce qui reste de disponible sur notre territoire pour tout ce beau monde.

925

Vous comprendrez la préoccupation certaine des élus municipaux, de s'inquiéter, évidemment, de tout ce qui va se produire dans les prochaines années sur notre territoire.

930

Je laisse maintenant à monsieur le préfet le soin de vous faire part des différentes recommandations de la MRC de Coaticook.

M. MICHEL BELZIL :

935

Messieurs les Commissaires, je pense que, avec une démonstration très rapide, on voit comment on doit orchestrer le développement futur du secteur agricole chez nous. Alors, on a travaillé en étroite collaboration avec les producteurs agricoles chez nous, avec nos producteurs de porcs, il y en a plusieurs dans la salle ici aujourd'hui, et ce qu'on vous mentionne, bien sûr, ça fait l'objet de consensus d'une façon générale au sein de notre MRC.

940

Alors, la première recommandation bien sûr, c'est la reconnaissance de la MRC et des municipalités comme gestionnaires du territoire agricole. Vous comprendrez que nous vous avons fait la présentation de nos particularités, du consensus avec notre milieu agricole. Donc, pour la MRC de Coaticook, il n'est pas question d'être soumis à des orientations mur à mur ou quelconques que ce soit, je pense que nous avons, comme municipalité, la responsabilité de

945

l'aménagement de ce territoire-là. S'il y a une responsabilité aux MRC, c'est bien celle-là, qui leur a été dévolue en '79, et nous tenons à jouer notre rôle dans l'avenir et dans le développement de cette industrie qui est si importante chez nous. Alors, bien sûr, l'industrie agricole.

950

Deuxième recommandation c'est l'établissement et/ou le maintien des producteurs indépendants. Alors, dans notre mémoire, on fait état de 3 sortes de producteurs bien sûr, sous coopération, sous intégration et le producteur indépendant, ferme familiale. Alors, chez nous, le consensus c'est bien sûr de favoriser la ferme familiale et de favoriser, tantôt on va le voir, des mesures de soutien à cette ferme familiale-là.

955

Et, comme j'ai dit d'entrée de jeu, vous avez vu dans notre présentation, on a des producteurs de porcs qui ont très peu de terres disponibles en propriété propre, mais ça n'empêche pas que nous favorisons le maintien, malgré tout, de nos producteurs existants. C'est la notion que je vous ai dit tantôt, et nous poursuivons dans ce sens-là. Donc, s'il y a une possibilité d'établir des bandes de terrain et de jouer un rôle quelconque pour l'épandage des lisiers de ces fermes-là, nous sommes prêts à jouer ce rôle-là.

960

Interdiction de toute autre forme de production porcine sur le territoire. Alors, ça va dans le sens de ce que j'ai dit tantôt en termes de, j'appelle ça, moi, des citoyens corporatifs. On l'a dit tantôt dans la présentation, la ferme familiale, ce sont des gens intégrés sur notre milieu. Pourquoi pensez-vous qu'on peut s'entendre avec nos producteurs de porcs chez nous, nos producteurs agricoles, c'est parce que c'est des gens qui sont avec nous tous les jours depuis tant d'années et nous voulons les privilégier.

970

Quatrième recommandation, mise en place de mesures de soutien aux producteurs indépendants bien sûr. C'est toujours la même idée de ferme familiale. On sait que les subventions, les subsides, sans que j'en sois spécialiste, ne font peut-être pas cette démarcation ou pas une démarcation aussi nette. Alors, je pense que chez nous, si on pouvait avoir un soutien plus important pour la ferme familiale et, par la suite, ceux qui veulent en faire vraiment une entreprise ou une industrie, comme on pourrait dire, et bien les règles du marché peuvent jouer. Chez nous, d'abord et avant tout, la ferme familiale, c'est important.

975

La réglementation du déboisement à des fins de mise en culture. On n'a pratiquement aucun contrôle là-dessus. On l'a vu dans la présentation, ça devient important. Ce n'est pas une question de limiter l'agriculture, mais c'est d'avoir un certain contrôle sur ce qui se passe chez nous. On sait comment c'est important dans l'écosystème la forêt. On en a une bonne partie, mais il y a des secteurs chez nous qui sont déboisés et, dans 10, 20 ans, c'est possible que ce soit un peu comme dans d'autres régions, moins de boisés dans certains secteurs. Donc, on doit agir aussi, sur l'aménagement de notre territoire, dans ce sens-là.

985

Accès à des sanctions à la mesure des infractions en rapport avec toute la notion de déboisement, déboisement abusif, et j'ai quelques personnes ou entrepreneurs qui abusent dans ce domaine-là. Alors, je pense que ça, on l'a demandé aussi à d'autres niveaux. Il faut absolument que les infractions soient en relation avec le dommage causé, et ce n'est pas du tout

990

le cas actuellement.

995 Et, finalement, l'élaboration d'un plan d'aménagement du territoire agricole. Alors, vous voyez comment on est avancé. On a encore besoin de mieux connaître notre territoire, mais c'est quand même une indication importante qu'on veut saisir notre territoire et que c'est une notion importante, et on veut agir là-dedans. Donc, il faut absolument aménager, pondre un plan d'aménagement de notre territoire.

1000 Et, si j'en arrive au moratoire qui a été décrété, alors le maintien du moratoire jusqu'à l'approbation ministérielle du plan d'aménagement du territoire agricole. Ça rejoint un peu ce que je disais d'entrée de jeu, les agissements avec prudence. Actuellement chez nous, je ne veux pas être trop long, mais actuellement chez nous on voit des terres qui sont achetées des producteurs agricoles, de d'autres productions qui font l'opération de convoitise, les prix sont importants, il y a des gens, je ne vous apprends rien, qui ont les capacités financières importantes et qui se préparent à l'après-moratoire.

1010 Il y a beaucoup de questionnement là-dessus et ce n'est pas vrai chez nous que, quand le moratoire va tomber, on va laisser le territoire libre à tous les gens qui veulent favoriser une industrie que nous on ne désire pas, parce qu'on connaît notre territoire.

Alors, on aimerait bien sûr, comme recommandation, avoir la possibilité de faire l'aménagement de notre territoire avant que le moratoire tombe.

1015 Et, maintenant, des recommandations relatives à ce plan d'aménagement, pouvoir de répartition de la production porcine et plafonnement des unités de production et des têtes. Accessibilité aux informations, élevage et unités de production. Ce qu'on a dit tantôt. Plus on a d'information, et ça, ça peut circuler dans tous les sens, autant de notre côté que du côté des Ministères, je pense qu'on pourra mieux caractériser et mieux connaître notre territoire. Et, finalement, l'application par bassin versant. Je pense que le gouvernement s'est engagé, dans une intervention par bassin versant des grands cours d'eau sur le territoire du Québec, et nous avons eu l'expérience en '95, et nous croyons que c'est une voie d'avenir pour la protection de nos cours d'eau bien sûr, et à ce moment-là on peut aménager des stratégies de développement de nos entreprises.

1025 Également, des recommandations importantes relativement au plan d'aménagement, c'est bien sûr toute la consultation publique et l'appropriation, par les communautés, de ce plan. Alors, ça fait partie de la façon de faire des MRC, consultation publique sur l'aménagement de notre territoire, consultation avec nos producteurs agricoles, qui sont quand même en nombre très important chez nous.

1030 L'établissement d'un comité de surveillance dans la mise en oeuvre de ce plan.

1035 Et, en guise de conclusion, une véritable prise en charge de l'aménagement du territoire de la MRC de Coaticook va passer par l'aménagement du territoire agricole.

On vous a fait la démonstration comment ce territoire-là est important pour nous. Donc, nous tenons à être les maîtres d'oeuvre de l'aménagement, avec nos partenaires chez nous.

Alors, je conclus de cette façon. Merci.

1040

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Alors, merci. Premièrement, je pourrais vous demander le dépôt des acétates que vous avez projetées, parce qu'il y a des présentations-là qui diffèrent un peu de ce qu'il y a dans le mémoire que nous avons lu.

1045

Deuxièmement, j'ai assisté à l'ouragan Coaticook, alors vous avez une démonstration qui est tout à fait impressionnante et très documentée, merci beaucoup.

1050

Nous avons un certain nombre de questions, mais vous avez répondu aux questions au fur et à mesure. On dirait que vous l'avez pratiqué déjà quelques fois en disant ils vont sûrement poser une question ici ou là.

M. GUY CHARLAND :

1055

On a passé la nuit à faire ça.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Ce qui est étonnant chez vous c'est que là vous réclamez beaucoup d'autonomie et de pouvoir de planification à la MRC, dans un territoire qui est presque exclusivement rural, en collaboration avec les organismes du milieu et avec votre population, alors qu'en général les milieux, les représentants agricoles sont très réticents à l'égard de l'action de la MRC et demandent plutôt qu'on en enlève, qu'on trouve qu'on en donne trop. Vous êtes une espèce de cas d'espèce. Comment ça se fait que vous avez réussi ça, vous autres, à intégrer ça?

1065

M. MICHEL BELZIL :

On est très au courant de ce que vous nous dites là. On voulait faire un contrepois marqué aujourd'hui là-dessus. Chez nous, le comité consultatif agricole est vraiment consulté sur tout ce qui bouge sur le territoire agricole. Alors, ils ont confiance, écoutez, quand on avait fait la cartographie, notre réglementation par bassin versant, je ne vous cacherais pas que, quand ça a sorti sur la cartographie, il n'y avait plus de place pour de l'expansion des entreprises existantes et pour les nouvelles entreprises. On était en '95 à l'époque. Et on avait mis des données qu'on connaissait, assez précises, qui nous avaient été données par le Ministère.

1075

Alors, quand nos producteurs ont vu ça, ça a été la désolation, parce que c'est eux qui nous avaient demandé de faire la démarche. Rappelons-nous ça. Alors nous, on n'a pas hésité à intervenir, à modifier les critères, à favoriser les producteurs existants, par une possibilité de prendre de l'expansion. Je ne me rappelle plus, à l'époque, qu'est-ce que c'était. On a corrigé

1080

même certains critères pour avoir un degré d'ouverture. Alors, les gens le savent que, et de toute façon, notre développement c'est l'agriculture.

1085 Alors, on n'est pas là, nous, pour mettre un frein. Mais en même temps, et on fait l'engagement de protéger l'environnement, nos cours d'eau et caetera, alors bien sûr, vous allez me dire tant que les recherches n'auront pas prouvé des possibilités de réduire les impacts du lisier sur nos territoires, sur la capacité de nos sols, et bien nous, c'est un peu ça qui est arrivé chez nous.

1090 Et, encore aujourd'hui, nos producteurs agricoles, je vous le dis, il y a 4, 5 producteurs de porcs, on en a 58 dans la MRC, il y en a 4, 5 qui sont ici, et je pense qu'ils savent avec quel niveau de collaboration on travaille, puis on n'est pas là pour faire des coups fourrés. Par contre, en prenant l'engagement de protéger nos producteurs existants, c'est là qui est intéressant pour nos agriculteurs. Mais on doit aller jusqu'au bout.

1095

M. MARIO DUMAIS :

1100 À plusieurs reprises dans votre texte et dans votre présentation verbale, vous avez fait mention de difficultés, appelons ça de relation avec les ministères, de l'Environnement et de l'Agriculture, pour obtenir des données. Pourriez-vous nous éclairer un peu à ce propos-là, à savoir quelle est la nature des données que vous souhaiteriez obtenir et que vous avez de la difficulté à obtenir? Et avez-vous une idée des raisons des réticences des Ministères à vous les transmettre? Et qu'est-ce qui pourrait être fait pour régler ce problème d'inter-relation entre les institutions?

1105

M. MICHEL BELZIL :

1110 Monsieur, je vais juste y aller avec l'aspect politique des choses en 1995. Je pense que le ministère de l'Agriculture nous a donné une collaboration exceptionnelle pour notre étude par bassin versant. Mais ce qui est arrivé c'est que le niveau politique supérieur ou au plan national, je pense qu'il y a eu des pressions. On ne se cachera pas pour le dire. Il y a eu des pressions importantes, et j'étais là, j'étais préfet à l'époque aussi, pour retirer cette façon de voir, qui était relativement avant-gardiste, mais aussi qui créait des, et vous l'avez vu dans ce que je vous ai dit tantôt, qui créait des inconforts pour nos producteurs agricoles.

1115

Alors, quand on su, il y a des gens ici dans la salle, qu'on ne pouvait plus mettre à jour nos données, alors à ce moment-là on ne pouvait pas poursuivre dans cette veine-là, et c'est un peu ça qui était l'aspect politique des choses à l'époque. Mais Guy va vous répondre qu'est-ce qu'on pourrait attendre de renseignements aujourd'hui.

1120

M. GUY CHARLAND :

1125 Écoutez, on ne s'en cache pas, il y a des données qui proviennent des déclarants. Donc, il y a l'aspect confidentialité de l'information qui transige entre le producteur agricole et les ministères. Il y a 2 types de ministères. Alors, il y a, évidemment, à cause des certificats

d'autorisation, le ministère de l'Environnement, et il y a également le ministère de l'Agriculture.

1130 Essentiellement, si on veut faire une gestion cohérente de notre territoire, nous l'avons dit tantôt, il faut absolument être capable d'accéder à ces informations-là pour avoir une information claire, globale et exhaustive de notre territoire. Ce qui est malheureux pour le milieu municipal en soi, c'est qu'on fait de l'aménagement de territoire, alors que l'information ne nous est pas nécessairement disponible pour vraiment aménager ce territoire-là.

1135 Donc, si on veut faire une véritable gestion par bassin versant, il faut que les Ministères s'impliquent dans la démarche, autant que, finalement, l'UPA elle-même doit s'intégrer dans cette démarche-là, pour faire une gestion cohérente du territoire.

1140 Donc, comment gérer les bases de données? Nous, on ne va pas, on ne travaille jamais en fonction de l'individu. On travaille en fonction d'un certain nombre de données. Au cours de l'année, on va procéder, mais l'outil principal que nous disposons demeure toujours le rôle d'évaluation. Sauf qu'un rôle d'évaluation, qui est l'outil premier d'une municipalité, ne donne pas tout sur une propriété, un immeuble. Donc, on a besoin, automatiquement, de l'aide du gouvernement du Québec, à travers ses ministères sectoriels, pour nous permettre de mieux évaluer le territoire pour, évidemment, prendre des meilleures décisions qui s'imposent.

1145 De là, finalement, l'idée du plan d'aménagement d'ensemble du territoire agricole, qui serait basé sur des paramètres bien définis par le gouvernement et par les organisations en place et les municipalités. Mais c'est essentiel, l'accès. Nous, on doit constituer des bases de données, on n'est pas capable de les constituer totalement à ce stade-ci, que partiellement.

1150 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1155 Alors, messieurs, ce n'est pas par manque d'intérêt, mais c'est par manque de temps, félicitations. Merci beaucoup pour votre contribution à la présente audience.

M. MICHEL BELZIL :

 Merci.

1160 **M. GUY CHARLAND :**

 Merci.

1165 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

 Et, maintenant, c'est sur les transcriptions, tout le monde va pouvoir lire ça à travers le Québec. C'est le prochain hit. Alors...

1170 J'invite maintenant monsieur Denis Tanguay s'il vous plaît.

M. DENIS TANGUAY :

Bonjour.

1175 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Bonjour, monsieur Tanguay.

M. DENIS TANGUAY :

1180

Je me présente, je suis technicien agricole et génie industriel. L'idée de produire un mémoire vient d'un travail en environnement d'un cours que je suis et puis aussi de mes expériences en agriculture.

1185

Je suis natif d'une ferme laitière, mon père avait une ferme laitière et porcine, et puis maintenant c'est mon frère qui possède la ferme. Je vais vous faire un bref résumé bien entendu du mémoire que je vous ai présenté.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1190

Oui, parce qu'il est considérable. Si vous me le lisez, ça va être long.

M. DENIS TANGUAY :

1195

Oui oui.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Allez-y.

1200

M. DENIS TANGUAY :

1205

Je tiendrais quand même, juste avant de commencer, à remercier le comité de l'Union paysanne du Granit qui m'ont aidé à faire le mémoire. Sans eux autres, je n'aurais peut-être pas réussi à tout avoir les données.

1210

La pollution générée par l'agriculture est un sujet relativement nouveau. Avant, lorsque le Québec agricole était composé de petites fermes, souvent mixtes et réparties sur l'ensemble du territoire, le problème était quasi inexistant.

1215

La venue de la production intensive, la monoculture de maïs-grain, la concentration des élevages sur lisier...

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Un instant s'il vous plaît.

1220 **M. DENIS TANGUAY :**

Oui.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1225

S'il vous plaît, si vous voulez parler, dans le corridor là-bas, mais pas de ce côté-ci. Ça va. Allez-y, monsieur.

M. DENIS TANGUAY :

1230

O.k. La venue de productions intensives, la monoculture de maïs-grain, la concentration des élevages sur lisier, l'emploi de pesticides toxiques, des antibiotiques et, tout récemment, des plantes transgéniques, ont contribué de façon importante aux problèmes de pollution actuels.

1235

La dégradation des sols, le compactage, la perte d'habitats fauniques et tous les problèmes reliés au lisier, dont nous connaissons tous, sont les résultats.

La pollution par les pesticides est complexe parce que, dans certains cas, on remarque les effets à long terme seulement. Certains sont même potentiellement cancérigènes.

1240

Des études réalisées en Europe montrent que la résistance aux antibiotiques peut se faire par la consommation de la viande, par contact direct ou indirect dans l'environnement. Les dangers potentiels de cette résistance sont énormes puisqu'ils nous ramèneraient à l'époque d'avant la découverte de ces médicaments, mais avec des nouveaux fléaux résistant à toutes formes de médications existantes.

1245

Les Européens nous trouvent choyés d'avoir encore de vastes étendues de forêt. Malheureusement, de plus en plus d'agriculteurs, et souvent sous la directive de leur conseiller, rasant leurs boisés de ferme. Dans certaines régions, la déforestation fait penser à des pays de l'Amérique du Sud où le bois est coupé pour faire place à des mégas fermes d'élevage, sans se soucier de la disparition d'habitats fauniques. D'ailleurs, le ministère de la Faune a présenté un mémoire, numéro BIO-72, qui est fort intéressant à ce sujet-là.

1250

La mécanisation et l'automatisation de la production porcine ont favorisé la venue d'industriels qui ont transformé des étables en usine à bacon. De plus, pour contourner les lois environnementales existantes, ils ont morcelé leurs unités de production. Subventionnés à coup de millions, l'industrie porcine crée des emplois minables où les employés sont confinés à l'intérieur de bâtiments, sans fenêtres, les conditions de bruit, la qualité de l'air respiré, chargé de poussière de moulée et de médicaments, seraient difficilement acceptables par bien des syndicats industriels.

1260

1265 Le système d'intégration n'est guère mieux. Il ramène l'agriculteur intégré au titre d'employé lié avec son employeur par contrat. Ce système est donc une méthode d'assimilation des petits producteurs par des géants industriels. Notons enfin que, même en période de crise du prix du porc, les intégrateurs ont toujours continuer à bâtir des porcheries. Par leurs moyens financiers fort importants, ils peuvent acheter des terres pour leurs besoins d'épandage, peu importe le prix, ce qui contribue à la flambée des prix à l'acre dans certaines régions du Québec.

1270 Dans ces conditions, les vrais agriculteurs sont souvent contraints à l'abandon, ne pouvant rivaliser avec ces industriels bureaucrates déguisés en cultivateurs. De plus, il est rare de voir le prix au consommateur de la viande de porc diminuer en raison de la baisse du prix du porc sur les marchés. Ces prix bas que nous connaissons sont peut-être les prix normaux du marché mondial.

1275 Il ne faut pas oublier que des grandes entreprises se sont installées en Amérique du Sud, là où les coûts de la main-d'oeuvre et de la production sont infimes par rapport aux nôtres. En aucun temps, le citoyen, le consommateur qui subventionne le tout par ses impôts, n'a son mot à dire sur ce système contrôlé par une poignée de gros producteurs.

1280 La fragilité du système immunitaire de ces porcs et la perte de diversité génétique soulèvent des interrogations au niveau de la production durable des élevages. Malgré les précautions extrêmes au niveau de la bio-sécurité, par la désinfection des travailleurs et des équipements, tôt ou tard, un virus ou une bactérie résistante à tous ces stérilisants peut s'introduire dans les troupeaux, et ce, même au niveau de la ventilation ou par l'entrée d'insectes porteurs de maladie. Ça pourrait être une catastrophe pour l'industrie et, encore une fois, les plus petits producteurs seraient les plus durement touchés, comme cela a été le cas pour la maladie de la vache folle ou la peste porcine.

1290 L'heure est aujourd'hui venue d'aller résolument vers une agriculture moins chimique, moins artificielle et plus proche de la nature. En France et en Suisse, les subventions à l'agriculture sont en fonction de l'écoconditionnalité, c'est-à-dire en tenant compte de certains facteurs environnementaux, sociaux et économiques, selon un modèle d'agriculture durable.

1295 Plus une entreprise respecte les critères établis, plus le pourcentage d'une subvention ou d'un programme d'aide accordée est élevé. Cette politique favorise la diversification, l'adoption de pratiques culturales soucieuses de l'environnement, telles les rotations de culture, la lutte intégrée, la qualité des produits et l'efficacité économique, l'absence d'antibiotiques comme agent de croissance. Dans ce contexte, un producteur par exemple qui ne donnerait pas d'antibiotiques ou peu d'antibiotiques dans son élevage serait encouragé financièrement.

1300 Il faudrait aussi moduler les subventions et l'aide aux entreprises en fonction de leur taille. Elles permettraient le maintien de petites fermes, moins polluantes, et, au-delà d'une certaine limite, exprimée en unités animales ou en superficies cultivées, l'aide financière est diminuée progressivement. Les grandes entreprises reçoivent donc très peu de subventions, situation tout à fait à l'inverse du modèle québécois.

1305

Favoriser le fumier solide. Les élevages sur litière de paille, pour diminuer les odeurs d'ammoniaque et favoriser l'humus du sol. Il est plus difficile à lessiver, donc beaucoup moins polluant.

1310

Limiter le nombre d'animaux à l'hectare possédé, louée ou avec entente d'épandage. Pour les producteurs qui se conforment actuellement à cette limite, les contrôles pourraient être moins stricts, alors que les autres pourraient être suivis plus vigoureusement par le ministère de l'Environnement.

1315

Interdire le déboisement dans le but d'augmenter les surfaces d'épandage de lisier.

Offrir une meilleure représentativité syndicale et permettre aux citoyens un droit de parole sur les orientations de l'agriculture québécoise.

1320

Encourager les brise-vent, l'établissement d'une bande riveraine boisée, en particulier pour les ruisseaux et rivières. Elle favorise l'établissement de prédateurs des insectes nuisibles. Par contre, cette bande riveraine doit logiquement être appliquée par toute la population, y compris les citoyens riverains.

1325

Offrir un support accru au niveau des services conseil en environnement, par le MAPAQ, les clubs agroenvironnementaux, ou des services indépendants.

1330

Établir un cahier de charge de l'agriculture durable, en tenant compte des aspects mentionnés ci-dessus. Un **label** vert, entre autres, pourrait être développé pour permettre une commercialisation à valeur ajoutée des produits plus respectueux de l'environnement, des animaux, des fermiers et des citoyens. Il est par contre nécessaire qu'une volonté gouvernementale favorise ce développement et incite fortement les chaînes d'alimentation à s'approvisionner de ces produits.

1335

Avoir une vision globale, pour un territoire donné, par exemple une MRC, des productions agricoles, en tenant compte d'une biodiversité et des besoins du milieu. Permettre d'établir des contacts entre les producteurs en surplus et ceux en déficit.

1340

Que les projets d'envergure industrielle, notamment les intégrateurs, soient traités comme toute entreprise industrielle, et non comme des producteurs agricoles.

De prolonger la durée du moratoire tant et aussi longtemps qu'une politique agricole, en vue d'un développement durable, soit instaurée.

1345

Les grandes entreprises de production porcine devront revoir leur pratique d'élevage et de culture pour assurer un développement durable. Pendant trop longtemps, elles ont considéré le sol comme un espace pour épandre les surplus de lisier et faire pousser du maïs à grand renfort de pesticides et d'engrais chimiques.

1350

1355 Il est important de considérer le milieu aquatique en zone agricole comme un écosystème dynamique et non pas seulement comme un système de drainage de l'eau de pluie. Cette différence est énorme parce qu'elle implique le respect de la faune aquatique et tient compte des conséquences sur les effluents traversant les zones agricoles puisqu'ils sont à la base des bassins versants de tout le territoire.

1360 Il faut voir les investissements en environnement comme un fonds de retraite, où les dividendes ne rapporteront qu'à long terme. L'argent investi aujourd'hui est infime par rapport au coût de détérioration et de décontamination dans 10 ou 15 ans si rien n'est fait.

1365 En Suisse, des modifications de ce genre ont été votées par les citoyens il y a quelques années, même si les syndicats agricoles en place s'y opposaient au début. Elles ont permis aux agriculteurs une plus grande autonomie et une meilleure valorisation de leur métier, tout en leur assurant un appui important de la population. De plus, une multitude d'emplois et de petites entreprises ont été ainsi créés.

1370 Le contribuable ne veut pas payer de taxes qui vont favoriser le développement de mégas entreprises polluantes. Ces mêmes subventions peuvent être appliquées à une agriculture durable, respectueuse de l'environnement, les animaux, les paysans qui ont à coeur leur métier, au service de leurs clients, consommateurs de produits sains.

Merci.

1375 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Merci, monsieur Tanguay. Vous nous avez présenté l'ensemble des conclusions auxquelles vous arrivez, alors vous vous êtes soumis à un travail très considérable, puisque vous avez fait un survol d'ensemble et il y a beaucoup de choses dans votre mémoire. On sent que vous êtes extrêmement critique à l'égard de l'approche dite industrielle et que vous êtes très inquiet à l'égard des phénomènes de santé ou de contamination ou d'apparition possible de nouvelles maladies dans le secteur porcin.

1385 On ne vous questionnera pas sur tout ça, parce qu'il y en a beaucoup, mais permettez qu'on pose quelques petites questions à partir du texte même de votre mémoire.

M. DENIS TANGUAY :

Oui oui.

1390 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Allez-y donc, cher collègue.

1395

M. MARIO DUMAIS :

1400 Merci. À la page 13 de votre mémoire, vous traitez du thème, à savoir la gestion des déjections sur lisier ou sur litière pour recommander une gestion sur litière et, dans le paragraphe, le premier paragraphe complet de la page, vers le milieu du paragraphe, vous dites: **À noter que l'utilisation de copeaux de bois n'est pas, selon moi, une solution d'avenir puisque ceux-ci sont utilisés pour la fabrication de papier et de panneaux de particules.** Et, avant ça, vous disiez: **Enfin, un mode d'élevage sur litière de paille permet d'absorber l'urine des porcs.**

1405 On a entendu des gens qui pratiquent ou qui préconisent l'élevage sur litière, traiter de la question de l'utilisation de la paille, mais beaucoup de spécialistes de la question disent qu'une litière composée à 100% de paille n'est pas une litière adéquate parce qu'elle n'est pas suffisamment absorbante. Généralement, ceux qui préconisent ce mode d'élevage, qui préconisent l'introduction de la paille, disent peut-être 75% bran de scie, 25% de paille. Or, vous, d'où tirez-vous votre information pour préconiser un élevage totalement sur paille? Y a-t-il des références qui traitent de ça?

M. DENIS TANGUAY :

1415 Bon, j'avais lu ça surtout sur un livre de monsieur Pochon, André Pochon, qui traitait de la production porcine sur litière de paille. Bien entendu, je connais des gens qui sont sur élevage de litière de **rip**, bon, vous parlez peut-être d'un 25% de litière de **rip** et puis 75% de litière de paille, ça pourrait être aussi un compromis.

1420 Ce que je voulais dire c'est ne pas avoir seulement de la litière de bois parce qu'on va manquer de forêts à un moment donné à faire ça. S'il y a une certaine partie, ça pourrait être acceptée. Par contre, au niveau de la production laitière, bon, on a toujours fonctionné avec de la litière de paille et puis ça fonctionne bien. Je suis un petit peu sceptique, le pourquoi que seulement que la litière de paille ça ne fonctionne pas, si elle est hachée ou quoi que ce soit, je crois que ça pourrait être quand même acceptable. Bien entendu que je ne suis pas un spécialiste ou un, dans ce domaine-là.

M. MARIO DUMAIS :

1430 Alors, votre référence c'est monsieur?

M. DENIS TANGUAY :

1435 André Pochon, oui.

M. MARIO DUMAIS :

1440 André Pochon. Une deuxième petite question rapide, à la page 10, vous dites, en bas de l'image qu'il y a là, vous dites: **Malheureusement, de plus en plus d'agriculteurs d'ici, et**

souvent sous la directive de leurs conseillers, rasant le boisé de ferme et même leur érablière.

M. DENIS TANGUAY :

1445

Oui, oui.

M. MARIO DUMAIS :

1450

Mais pour, les érablières sont protégées par la Commission de protection du territoire agricole. Il faut un permis et je ne pense pas qu'il est facilement obtainable pour raser une érablière. Avez-vous eu connaissance, vous, que des érablières ont été rasées sans permis?

M. DENIS TANGUAY :

1455

Non, pas sans permis par contre, mais quand même de raser une érablière pour, c'était pour agrandir une production pour étendre du fumier de porc. Il avait quand même eu un permis.

M. MARIO DUMAIS :

1460

De la Commission de protection du territoire agricole?

M. DENIS TANGUAY :

1465

Je crois que oui, oui.

M. MARIO DUMAIS :

Vous croyez que oui.

1470

M. DENIS TANGUAY :

1475

Mais sauf que ça avait été, la personne a rasé complètement son érablière. Donc, j'espère qu'il avait demandé un permis, mais il avait rasé au complet son érablière, pour vraiment, et puis je peux vous citer l'endroit exactement.

M. MARIO DUMAIS :

O.k.

1480

M. DENIS TANGUAY :

Et puis, bon, le boisé de ferme, bien entendu, j'ai des exemples aussi de, qui ont rasé leur boisé de ferme.

1485

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1490 Vous m'avez ramené dans une audience antérieure, au début de votre texte. Vous dites que le Canada à 25% de l'eau douce au monde et le Québec le 1/3 de ça, je ne sais pas où vous avez pris vos sources, mais pas dans la Commission Beauchamp, parce qu'il y avait eu de longues discussions là-dessus. On s'était aperçu que, finalement, la part du Québec en eau douce c'est 3% dans le monde.

M. DENIS TANGUAY :

1495 O.k.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1500 O.k. Puis le Canada c'est à peu près 15%.

M. DENIS TANGUAY :

1505 O.k.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1510 15, 16%. Mais il y a eu tellement de chiffres qui circulent partout qu'on arrive des fois, avec un petit peu de difficulté, à ramasser le bon.

M. DENIS TANGUAY :

1515 Oui, j'avais pris ces chiffres-là dans un cours, et bien dans mon cours sur l'environnement.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

O.k.

M. DENIS TANGUAY :

1520 Et puis bon, j'ai copié intégralement les données, c'est pour ça que...

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1525 Il faut dire aussi que la, quand on a commencé l'audience, la rumeur roulait tout le temps, tout le monde parlait de 10% partout partout, jusqu'à temps que, à un moment donné, il y a quelqu'un qui se décide de le vérifier, et c'était une erreur une fois, qui s'était répétée à l'infini. Alors...

1530

M. DENIS TANGUAY :

O.k.

1535 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

C'est 3% et c'est déjà beaucoup.

M. DENIS TANGUAY :

1540

Oui, oui.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1545

Alors, est-ce que ça va de votre...

M. DENIS TANGUAY :

Oui.

1550

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Collègue? Écoutez, on va arrêter là. Merci beaucoup de l'immense effort que vous avez fait. Je ne sais pas si ça va devenir un mémoire ou un travail pour l'obtention de votre certificat.

1555

M. DENIS TANGUAY :

De mon certificat, oui oui.

1560 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oui. Bon, alors...

M. DENIS TANGUAY :

1565

Et puis, bien entendu, plusieurs agriculteurs que je connais ou, mon père ou mon frère, l'ont lu et puis ils ont été très, je pense que ça peut apporter un plus.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1570

Ça va devenir un élément d'éducation de votre père.

M. DENIS TANGUAY :

1575

C'est ça, c'est ça.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Alors, merci et bonne chance.

1580

M. DENIS TANGUAY :

Merci.

1585

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Alors, on peut prendre, je pense, une pause-santé d'une quinzaine de minutes et on reviendra après. Merci beaucoup.

1590

(SUSPENSION DE LA SÉANCE)

(REPRISE DE LA SÉANCE)

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1595

Alors, j'invite maintenant la Coalition pour la ferme porcine autonome, représentée par monsieur Réjean Lemoine, André Desrosiers et Bertrand Lachance s'il vous plaît.

Alors, pour les fins de la transcription, pouvez-vous m'indiquer qui est qui?

1600

M. RÉJEAN LEMOINE :

Monsieur Lemoine.

1605

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Lemoine, oui.

M. ANDRÉ DESROSIERS :

1610

André Desrosiers.

M. BERTRAND LACHANCE :

1615

Et Bertrand Lachance.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Bertrand Lachance. Alors, monsieur Lemoine.

1620

M. RÉJEAN LEMOINE :

1625 Présentation de la Coalition pour la ferme porcine autonome. La Coalition est un regroupement d'une vingtaine de personnes faisant partie de clubs d'encadrement technique, de groupes-conseils agricoles, de clubs agroenvironnementaux et aussi d'intervenants, agronomes et technologistes agricoles, oeuvrant auprès des producteurs porcins depuis plusieurs décennies. Nous sommes issus de 4 régions du Québec, soit Chaudière-Appalaches, Lanaudière, Centre-du-Québec et l'Estrie.

1630 On dépose en même temps, une liste d'environ 100 personnes appuyant notre mémoire.

(L'INTERVENANT FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

1635 **M. ANDRÉ DESROSIERS :**

Le modèle de ferme proposé, ferme porcine proposée:

(L'INTERVENANT POURSUIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

1640

M. RÉJEAN LEMOINE :

Recommandations de la Coalition sur les moyens favorisant le modèle de ferme proposé.

1645

(L'INTERVENANT POURSUIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

M. ANDRÉ DESROSIERS :

1650 En conclusion:

(L'INTERVENANT POURSUIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1655

Alors, d'abord merci, c'est un effort de réflexion considérable que vous avez fait sur un modèle. J'aimerais savoir un peu des petites affaires sur votre groupe. Vous avez parlé d'une vingtaine de personnes?

1660 **M. RÉJEAN LEMOINE :**

Oui.

1665

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

C'est vous qui en êtes le président?

1670 **M. RÉJEAN LEMOINE :**

Non, j'ai été nommé pour, avec André, pour le déposer. Non, on est égal dans tout ça. C'est des discussions qu'on avait ensemble, une table ronde.

1675 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Vous avez une manière non hiérarchique de fonctionner.

1680 **M. RÉJEAN LEMOINE :**

Oui.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1685 Très bien. Et vous dites que votre mémoire a été appuyé par une centaine d'autres personnes?

M. RÉJEAN LEMOINE :

1690 Oui, producteurs et citoyens.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Allez-vous nous donner la liste?

1695

M. ANDRÉ DESROSIERS :

Producteurs et intervenants. Oui, la liste va vous parvenir.

1700 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oui, formidable.

M. BERTRAND LACHANCE :

1705

La semaine prochaine.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1710 Est-ce que ça fait longtemps que vous pensez à ça? Est-ce que c'est l'audience qui vous

a poussés à réfléchir là-dessus?

M. ANDRÉ DESROSIERS :

1715 Oui, c'est l'audience, en tant que producteur, et puis il y avait plusieurs, quand même, intervenants dans...

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1720 Oui.

M. ANDRÉ DESROSIERS :

1725 Soit des agronomes, où on couvre, c'est des clubs d'encadrement. En fait, c'est parti de, un petit peu des clubs d'encadrement. Ça fait que c'est pour ça qu'on couvre 4 régions, parce qu'il y a juste, c'est 3 ou 4 clubs? Monsieur Lachance pourrait vous confirmer plus le nombre.

M. BERTRAND LACHANCE :

1730 3 clubs exactement.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1735 3 clubs. Parce que c'est aussi des discussions que vous avez dans le cadre de l'UPA, puisque différentes fédérations nous donnent des définitions de la ferme familiale, mais là vous, vous avez généralisé votre réflexion à un modèle cohérent pour la production porcine?

M. RÉJEAN LEMOINE :

1740 C'est parce qu'on a déjà des liens, comme producteurs, ensemble, en étant dans les clubs d'encadrement technique.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1745 Oui.

M. RÉJEAN LEMOINE :

1750 Ça fait que c'est plus facile de se rejoindre et puis de dire bon, o.k. on se réunit à tel moment, puis on pond quelque chose.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1755 En tout cas, c'est un très bel effort. Mon collègue vous donne la première question à laquelle nous avons pensé.

M. MARIO DUMAIS :

1760 Merci, monsieur Beauchamp. Nous avons, au fond, commençons de la manière
1765 suivante. Quand on observe l'évolution de la production porcine au Québec, une des choses qui
est très frappante c'est une évolution extrêmement rapide qui a été, qui s'est produite au niveau
de la génétique, et nous avons eu l'occasion d'entendre la Société des éleveurs de porcs, qui
nous disait: **Dans la production du matériel génétique, autrefois, on était des producteurs
indépendants qui faisaient la génétique, mais à une vitesse folle, les grands réseaux,
soient-ils coopératifs ou d'intégration, du secteur privé, en sont venus à occuper
maintenant 65% du marché au niveau de la génétique, et ils nous disaient, nous, les
producteurs indépendants, dans la génétique, on est maintenant plus que 35%.**

1770 Alors, une première question. Comment, lorsque vous êtes des producteurs
indépendants, l'approvisionnement en matériel génétique, est-ce que, pour vous, c'est un
problème ou ça se fait sans, ou est-ce qu'il y a un bon marché pour s'approvisionner et il n'y a
pas... En d'autres termes, je veux peut-être vous entendre commenter à savoir est-ce que le
contrôle de la génétique, par des réseaux, est un outil de développement de la production qui va
contre la production indépendante? Comment vous voyez ça?

1775

M. RÉJEAN LEMOINE :

1780 Bien, dans mon cas moi, c'est sûr qu'on est une ferme familiale, on a des bons prêts et
puis des choses à rendre à la fin du mois, ça fait qu'on n'a pas le choix de se tourner vers celui-là
qui a la génétique qu'on pense la meilleure. Puis, pour ces personnes-là, il n'y a pas de
problème pour fournir une ferme de n'importe quel type, on est des clients dans le fond pour eux
autres.

M. MARIO DUMAIS :

1785

Oui.

M. RÉJEAN LEMOINE :

1790 Puis on peut s'approvisionner chez ces personnes-là sans problème.

M. ANDRÉ DESROSIERS :

1795 Mais on peut aussi s'approvisionner où est-ce qu'on veut, mais c'est un peu comme il dit,
la production s'est développée tellement vite, que la génétique aussi, puis c'est facile à
comprendre, plus vite que dans, admettons exemple, que dans le bovin laitier, exemple, où la
période est bien plus longue. Mais, je veux dire, tous et à chacun, en fait, on a une fin de mois à
arriver, ça fait qu'on se tourne vers la génétique la meilleure, mais en étant, en n'ayant aucun
lien, je dirais, indirect ou obligation. C'est bien important.

1800

M. BERTRAND LACHANCE :

1805 Moi, messieurs les Commissaires, je rajouterai un autre commentaire. C'est évident que c'est inquiétant actuellement de voir, dans un si court délai, la mainmise de la génétique entre les mains de quelques gros joueurs, mais il reste que les petits joueurs, qui représentent, comme vous dites, 35%, ne sont pas encore complètement disparus, et ce n'est pas certain que ces gens-là ne se prendront pas en main pour faire un certain équilibre. Parce que c'est certain que si, demain matin, on se retrouvait au Québec avec juste 2 ou 3 unités, ce que les Français appellent des schémas de génétique, ce serait inquiétant.

1810

M. MARIO DUMAIS :

1815 Et, si vous me permettez, toujours en termes des évolutions de l'industrie et des impacts que ça peut avoir chez les producteurs autonomes, on sait qu'un des modèles de production qui est en développement extrêmement rapide, c'est ce qu'on appelle la production à 3 sites, les maternités, les pouponnières, les engraissements. Comment voyez-vous ce type d'évolution-là par rapport à la ferme familiale?

1820

Vous, vous dites, bon, il y a divers méthodes de ferme familiale, de ferme indépendante telle qu'on la propose, des engraisseurs, des naisseurs-engraisseurs, mais voyez-vous progressivement presque toute l'industrie se développer sur le modèle de la production à 3 sites, naisseur, pouponnière, finisseur, et quel impact cette évolution-là, si elle se produit, pourrait avoir sur la possibilité d'être des producteurs autonomes?

1825

M. ANDRÉ DESROSIERS :

Bien, je crois que si, on a juste à regarder, ce n'est pas pour rien qu'on, c'est inquiétant de voir, les 5 dernières années, que la production s'est probablement, je dirais à 80%, faite par intégration.

1830

Sur une ferme familiale autonome, qu'on vise 2 ou 3 unités travail-homme, on ne peut pas retrouver des schémas comme ça. Sauf que, à ce qu'on nous dit en fait, il n'y a pas tant d'économie d'échelle que ça. Mais moi personnellement, comme producteur autonome, c'est un principe qui ne, pour la plupart des petits producteurs, qui n'est pas viable, premièrement, parce que ça demande des trop grosses, des trop gros cheptels pour l'organisation.

1835

M. RÉJEAN LEMOINE :

1840 Moi, je pense que, quand on parle de ferme familiale, automatiquement ça devient transférable. Une ferme familiale peut être transférable. Si on reste, si on va dans une unité que c'est sûr que c'est l'intégration qui va le prendre après, on est à contre-courant dans mon sens à moi. Il faut que ce soit, c'est pour ça qu'on parlait plus de naisseur-finisseur parce que, si tu veux l'autonomie, c'est ça. Sinon, tu es spécialisé, c'est difficilement transférable à ton enfant, dire, ou il peut continuer, mais il va rester dans le même schéma.

1845

M. BERTRAND LACHANCE :

1850 Monsieur Dumais, moi ce que je rajouterais, évidemment, la production à 3 sites, c'est le
modèle qui a été préconisé et appliqué par l'intégration. On n'a rien contre ce modèle-là, eux ils
s'y connaissent et ils ont les moyens de le développer. Mais un premier constat, je crois, qui a
été fait, parce que ce modèle-là est relativement récent, et il vient des États-Unis, c'est que le
coût de production, pour produire un porc, une fois qu'on l'envoie au marché, ce modèle de
production à 3 sites ne permet pas nécessairement de baisser le coût de production. Et une des
1855 raisons qui avaient amené les Américains à vouloir développer ce modèle, c'est surtout pour
mieux contrôler la dérive sanitaire.

1860 Mais si on regarde du côté européen, les Français entre autres, qui eux ont des tailles
d'entreprises qui ressemblent étrangement à ce qu'on vous a décrit aujourd'hui, eux ils ont
développé depuis pratiquement 15 ans la production en bande. Donc, on regroupe des activités,
donc les mises bas, dans un temps donné, et ça nous permet, à ce moment-là, pour les
naisseurs-engraisseurs, tel que décrit aujourd'hui, d'avoir un contrôle sur la dérive sanitaire,
parce que c'est surtout cet aspect-là qui préoccupe la production à une grosse échelle et puis la
production moderne, parce que de plus en plus on a à faire face à des maladies dans la
production du porc.

1865 Or, actuellement, on n'a pas, moi je ne connais pas d'étude qui démontre qu'on a plus de
dérive sanitaire en production en bande, tel que préconisé par les européens, entre autres les
Français, versus ce que les Américains ont mis sur la table il y a quelques années. Et, en termes
de coût de production, bien sûr, actuellement...

1870

M. MARIO DUMAIS :

1875 En d'autres termes, vous dites la ferme autonome peut compétitionner la production à 3
sites dans le porc commercial, tant sur le plan du coût de production que du contrôle de la dérive
sanitaire?

M. BERTRAND LACHANCE :

1880 Oui, monsieur.

M. MARIO DUMAIS :

Merci.

1885 **M. RÉJEAN LEMOINE :**

1890 Je pourrais rajouter, dans une meilleure, parce que, quand on travaillait avec le monde
dans nos bâtisses, si tu as 2 employés, il va y avoir plus de bonne humeur ou de, je pourrais dire,
de la gaiété en travaillant, que dans un site concentré de 1 200 truies, que c'est 5 salariés qui
sont dedans, avec des **jobs** spécialisées.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Oui, et puis tous les autres avantages que vous avez dits, d'habiter le territoire et caetera.

1895

M. RÉJEAN LEMOINE :

C'est ça.

1900

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Permettez-moi de bien comprendre, votre modèle c'est 200 truies et tout le cycle de l'engraissement?

1905

M. RÉJEAN LEMOINE :

2 à 300 truies.

1910

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2 à 300 truies. Et ça, ça produit, à ce moment-là, autour de 5 000 porcs par année?

M. BERTRAND LACHANCE :

1915

Oui.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Et vous avez donc combien de places-porc, ça vous fait?

1920

M. RÉJEAN LEMOINE :

2 000.

1925

M. ANDRÉ DESROSIERS :

2 000 places-porc à peu près.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1930

2 000 places-porc?

M. BERTRAND LACHANCE :

1935

1 350.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1 350 pour les éleveurs...

1940

M. BERTRAND LACHANCE :

Places-porc en engraissement.

1945

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Pour l'engraissement.

1950

M. BERTRAND LACHANCE :

C'est ça.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1955

Puis 200 pour les truies.

M. RÉJEAN LEMOINE :

Oui, plus la pouponnière.

1960

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Oui.

1965

M. BERTRAND LACHANCE :

Mais, monsieur Beauchamp, ça c'est dans le contexte d'un naisseur-engraisseur. Et, de même, vous pouvez avoir juste un naisseur et vous pouvez avoir juste un engraisseur. Mais on sait que, pour que ces 2 unités-là fonctionnent, il faut qu'ils puissent se rejoindre. Alors, c'est pour ça que, globalement, le modèle le plus probable c'est le naisseur-engraisseur.

1970

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Mais donc, vous n'êtes pas fermés à d'autres réaménagements à l'intérieur de ça?

1975

M. BERTRAND LACHANCE :

Oui.

1980

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1985 En page 17, vous avez une affirmation extrêmement forte qui dit: **Il est donc nécessaire de repenser en profondeur le développement de la production porcine dans ces régions à forte densité animale.** Et, avant, vous aviez évoqué, comme des moyens ou des pistes possibles, le traitement partiel du lisier, la relocalisation des élevages, le rachat du droit de produire et le changement de production. Donc, vous mettez tout sur la table vous autres et vous dites il faut repenser à fond le modèle qu'on a mis depuis 15 ans en oeuvre, c'est bien ça votre pensée?

1990

M. ANDRÉ DESROSIERS :

1995 Oui, c'est le fond de notre pensée. Mais, comme il a été bien spécifié, puis je l'ai dit hier, on ne veut pas, on ne voudrait surtout pas que le gouvernement subventionne des systèmes de traitement complet pour des nouveaux établissements.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2000 Oui. Vous l'avez dit hier, puis vous le redites dans votre mémoire, et vous dites aussi, vous dites plus que ça, vous dites que vous pensez que la meilleure, l'épandage devrait demeurer l'espèce de modèle de référence pour le traitement, c'est bien ça?

M. RÉJEAN LEMOINE :

2005 Bien, je pense, si on veut garder un lien avec le sol, que si on devient des producteurs de porc, des producteurs de viande, puis si on perd le lien, sans... on peut être sans sol et puis avoir un lien avec le sol quand même. Si tu as une relation avec ton voisin, que lui il vient prendre ton purin, tu dis: Bon, o.k., tu charries ça aujourd'hui et puis... Tu as un lien avec le sol. C'est le temps des semences, tu le sais, c'est... il faut garder un lien avec le sol en quelque part, sinon, d'après moi, on va à nulle part.

2010

M. BERTRAND LACHANCE :

2015 Si je rajoutais quelque chose, monsieur Beauchamp. C'est parce que, actuellement, on n'a aucune donnée, vous avez eu l'occasion de les entendre mieux que nous, que les systèmes de traitement complet, que ça fonctionne, puis c'est économique. Actuellement, il y a beaucoup de projets très intéressants, mais lorsque vous mettez des sous au bout de ça, c'est une approche qui est très dispendieuse. Je ne dis pas qu'elle ne pourra pas se développer dans le futur, mais pour le moment, actuellement, si on regarde froidement la situation, la vraie solution qu'on peut appliquer demain, aujourd'hui et demain, c'est de produire des porcs en relation avec le sol disponible pour disposer correctement les rejets des animaux. C'est juste un constat des faits.

2020

2025

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2030 Merci messieurs, merci beaucoup, et j'imagine que votre mémoire aussi va se promener dans le milieu et va être l'objet de pas mal de discussion, alors c'est une très belle contribution à l'audience. Merci bien.

 Monsieur Bertrand Lachance s'il vous plaît.

M. BERTRAND LACHANCE :

2035 Oui, je fais juste changer de siège.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2040 Ah! bien, je le cherchais ailleurs, puis je me préparais à dire une fois, deux fois... Le monde riait, puis je me demandais pourquoi. Allez-y.

M. BERTRAND LACHANCE :

2045 Excusez-moi, je vais mettre un peu d'ordre dans mes papiers.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2050 Dans vos feuilles, oui.

M. BERTRAND LACHANCE :

2055 Or, messieurs les Commissaires, je vous remercie d'avoir accepté que je fasse une présentation verbale. Donc, vous n'avez pas le texte entre les mains, on va être en direct. Mais, évidemment, le texte sera, de cette présentation, sera déposé dans le délai qui m'est autorisé jusqu'au 15 mai 2003.

2060 Alors, je vous remercie de me donner l'opportunité de venir vous entretenir sur un sujet qui me tient à coeur et qui se veut un témoignage de ma propre expérience dans les services-conseils non liés en production porcine.

2065 Or, j'aimerais vous faire part du fruit de mes réflexions, ainsi que celles des producteurs autonomes utilisant ces services. Je voudrais également profiter de cette tribune pour vous livrer les réflexions de plusieurs agronomes oeuvrant au sein du MAPAQ qui n'ont pas eu l'opportunité de se faire entendre devant cette Commission, pourtant, ils auraient des choses bien intéressantes à vous dire sur ce sujet. Ils auraient dû avoir droit de parole sans contrainte. Or, je me fais le porte-parole de ces gens, avec qui je travaille.

2070 Puisque le temps est limité, je vais vous décrire un petit peu mon cheminement, comme agronome consultant. J'ai eu l'occasion de venir vous entretenir lorsque vous êtes passé

dernièrement à Sherbrooke, mais vous aviez, vous m'aviez signalé que ce n'était pas le temps ni le lieu de vous décrire mes états d'âme. J'avais à vous poser des questions.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2075

C'est vrai, puis je vous avais un peu frustré quand je vous avais dit ça, oui.

M. BERTRAND LACHANCE :

2080

Non non, c'est très bien. Or, aujourd'hui, je vais vous livrer un petit peu, à partir de mon cheminement personnel, pour quelle raison je viens vous parler du service-conseil non lié en production porcine.

2085

Or, j'ai débuté, comme tout bon agronome, à partir d'une formation à l'Université Laval, où j'ai obtenu un bac en '65, en production animale, et une maîtrise en nutrition, de la même université, en '73. Donc, de '65 à '70, j'ai travaillé comme un conseiller, technique et commercial, pour une importante compagnie d'alimentation. Je ne ferai pas de publicité, pour ne pas faire de peine à personne. De '73 à '75, évidemment, j'ai agi comme nutritionniste pour cette compagnie.

2090

Ensuite, j'ai fait de la recherche à la station de Lennoxville, pendant 15 ans. Donc, de '75 à '90. Et j'avais 2 secteurs d'activités, qui était la nutrition des jeunes ruminants, principalement le veau lourd, donc le veau de grain, et l'utilisation des sous-produits en alimentation du porc en croissance.

2095

Alors, je vais juste vous ouvrir une petite parenthèse pour vous faire réaliser que, à ce moment-là, dans le domaine des recherches que j'ai faites en collaboration avec l'Université Laval et quelques autres centres au Québec, il y avait eu une volonté très prononcée de la part du MAPAQ à ce moment-là, on était dans les années '75, '78, puis on ne savait pas quoi faire avec nos petits veaux laitiers.

2100

Or, à partir des travaux qui avaient été entrepris, le MAPAQ nous avait nettement manifesté sa volonté qu'on devait développer cette production pour valoriser évidemment les veaux laitiers. Or, il y a eu une excellente collaboration entre tous les intervenants de la filière veau lourd sur une période de 10 ans environ, et cette industrie, de la production de veaux lourds, a pris naissance et s'est développée.

2105

2110

Or, aujourd'hui au Québec, je pense, vous avez un exemple d'une industrie de veaux lourds, qui est relativement jeune, qui valorise, soit en produisant du veau de grain ou du veau de lait, tous les petits veaux laitiers qu'on peut disposer, et même actuellement on en importe des États-Unis. Et ce n'est pas si loin, en 1970, on ne savait pas quoi faire avec ces petits veaux laitiers-là, on les abattait pratiquement à la naissance, pour un poids ridicule de 60 et 70 kg.

2115

Or, c'est juste un exemple, lorsqu'on sent qu'il y a une volonté entre la recherche et les problèmes du champ, qu'on peut rapidement appliquer des nouvelles connaissances.

2120 Or, je vais juste passer rapidement au deuxième secteur qui m'avait intéressé comme chercheur, c'était la valorisation des sous-produits, à l'époque aussi, dans les années '75, on avait un gros problème, on ne se rappelait plus quoi faire avec du lactosérum. Pourtant, après la guerre, on savait quoi faire. Mais on avait concentré les usines laitières et, dans les années '70, la seule chose qu'on savait faire c'est d'envoyer ça dans le Fleuve Saint-Laurent, via les petites rivières. Et je m'avais intéressé à ce problème-là, pour essayer de retrouver les débouchés naturels, qui était de nourrir les porcs.

2125 Or, je n'irai pas plus loin parce que j'ai eu aussi la collaboration du MAPAQ mais, en 1990, j'ai pris ma propre collaboration et j'ai laissé la recherche, et je suis allé vers les producteurs de porc. Donc, j'ai appliqué les connaissances que j'avais développées au niveau de la recherche.

2130 Or, comme je viens de vous dire, en 1990, j'ai décidé de laisser le monde de la recherche pour retourner travailler avec les producteurs de porc, donc des producteurs de porc autonomes, comme conseiller au sein des clubs, d'un club d'encadrement technique. Or, le deuxième point que je voudrais vous sensibiliser, qui fait partie de ma réflexion, c'est l'évolution du service conseil non lié en production porcine.

2135 Or, je pense bien que je n'ai pas à vous convaincre que c'est très important pour les producteurs de porc autonomes d'avoir accès à, de pouvoir acquérir, excusez-moi, de nouvelles connaissances, tant dans le domaine technique de production, que celui de la gestion des ressources humaines, la gestion d'entreprise, le respect de l'environnement. Or, il y a de nombreux défis à relever et j'ai confiance que les producteurs de porc, indépendants et autonomes, seront en mesure de le faire s'ils ont les outils et les moyens à leur disposition.

2140 Alors, je vais vous faire un court résumé de l'évolution du service conseil non lié en production porcine au Québec, l'histoire est très courte. Elle a débuté autour des années '90, puisque lorsque j'ai commencé à oeuvrer dans ce domaine, j'étais le premier conseiller qui, grâce à l'aide de l'État, formé un club d'encadrement, qui a débuté le 1er avril '93, avec une vingtaine de producteurs de la région de l'Estrie et de Chaudière-Appalaches. Or, ce club existe encore actuellement, il s'appelle le CETPB, Club d'encadrement technique porcine et bovin.

2150 Dans la région de Chaudière-Appalaches, le club Evoluporc ayant comme conseiller agricole, conseiller, Denis Champagne, agronome, qui a également débuté cette même année. Or, la particularité de ces 2 premiers clubs c'est que les 2 conseillers étaient des agronomes d'expérience dans la production porcine et qu'ils ont gardé leur indépendance et autonomie, c'est-à-dire qu'ils n'étaient pas des employés du club, et que les producteurs qui utilisaient les services de ces conseillers étaient facturés à un taux horaire. Cette formule, d'avoir des conseillers indépendants et autonomes au sein de clubs d'encadrement technique, je n'ai pas besoin de vous dire que ça ne faisait pas tellement l'affaire du MAPAQ, qui elle préférait, à cause de la formule qu'avait développée, dans les syndicats de gestion et, plus tard dans les clubs agroenvironnementaux, que les conseillers soient des employés de ces organismes.

2160 Or, au total présentement, il existe 4 clubs d'encadrement technique au Québec. Donc,

le troisième s'est implanté dans la région de Lanaudière en avril, au début de 1999, qui s'appelle le Club Subporc de Lanaudière, et le dernier né, dans les clubs d'encadrement, c'est le Club Régiporc qui s'est établi, qui se développe présentement dans la région de Chaudière-Appalaches, au printemps 2002.

2165

Donc, au total, vous avez environ actuellement, je n'ai pas les chiffres officiels, 200 producteurs de porc qui adhèrent à ces clubs d'encadrement technique.

2170

Or, évidemment, je ne connais pas le nombre exact de producteurs de porc indépendants et autonomes qui pourraient avoir besoin d'un tel encadrement technique. Toutefois, si j'utilise la règle qu'on a entendue hier, 40/60, qui a été mentionnée par certains intervenants du monde agricole, j'assume qu'ils parlaient du nombre d'entreprises qui étaient autonomes, 40 ou 60. Or, 40 sur un total de 2 800 environ, je crois, vous pouvez me corriger, je n'ai pas le chiffre exact, ça donne un potentiel ou d'un ordre de grandeur d'entre 1 100 et 1 600 producteurs, qui pourraient bénéficier d'un tel encadrement. Donc, 200 sur 1 300,, 1 400 si on prend une moyenne, vous voyez qu'il n'y a pas encore un gros pourcentage des producteurs qui ont accès à un encadrement non lié.

2175

2180

Alors, quels sont les besoins, quand même, des producteurs de porc indépendants et autonomes? À acquérir des nouvelles connaissances et des techniques de production. La production porcine est un secteur agricole dont la technologie est de plus en plus spécialisée et qui évolue très rapidement. Ça, je crois que vous l'avez constaté. À venir jusqu'à date, dans les mémoires ou les personnes qui sont venues vous rencontrer.

2185

L'acquisition des connaissances ne se limite plus seulement au domaine purement de la production, mais couvre plusieurs autres secteurs, comme les ressources humaines, la gestion de l'entreprise, le respect de l'environnement et du milieu, la cohabitation et l'occupation du territoire. Or, j'ai essayé de résumer les principaux éléments qu'il faut prendre en considération pour offrir des services qui permet de répondre aux besoins des producteurs.

2190

Or, le premier, ils ne sont pas par ordre d'importance, c'est la nécessité d'accroître l'autonomie des producteurs afin de leur permettre d'atteindre une certaine indépendance dans la prise des décisions.

2195

Deuxième élément, la neutralité dans le service conseil, afin de permettre aux producteurs de faire des choix répondant à leurs besoins réels.

2200

Un troisième élément, la disponibilité des services à tous les producteurs pour y répondre de la façon, afin de répondre de façon plus adéquate à leurs besoins, différentes formules devront être envisagées, principalement celles favorisant la participation de tous les intervenants du milieu.

2205

Quatrième élément, les services permettant d'avoir une approche globale de l'entreprise. Afin de ne pas se limiter seulement à augmenter la productivité de l'entreprise, mais aussi à se préoccuper du développement durable et de la conservation des ressources tant physiques

qu'humaines.

Un sixième élément de réflexion, pour les besoins. Des services permettant d'accroître le transfert de connaissance et d'améliorer la formation continue des producteurs.

2210

Un sixième point. Une formule permettant, ou des formules permettant aux producteurs d'échanger entre eux sur des sujets bien spécifiques, d'avoir accès à une banque de données des résultats d'élevage.

2215

D'autres besoins que les producteurs ont. Les producteurs ont besoin d'être informés sur un ensemble de nouvelles technologies. On vient de le voir. Mais il ne faut pas oublier que les conseillers eux aussi ont des besoins d'échange, ils ont des besoins de s'alimenter, pour pouvoir alimenter les producteurs. Donc, c'est un besoin qui est parallèle, puis qui se fait en vases communicants, parce qu'on apprend beaucoup à travailler avec les producteurs également, parce qu'eux ce sont des gens souvent très pointus sur des aspects techniques ou humaines ou autres choses. Or, en contribuant à les former, en contribuant à travailler avec eux, on en retire des bénéfices, mais il faut de temps en temps, nous aussi, d'aller chercher des connaissances ailleurs que juste dans notre petit cercle. Et les conseillers aussi doivent être aptes à évaluer chaque producteur afin de le faire évoluer à son rythme, selon ses capacités intellectuelles et financières.

2220

2225

Bon, j'aurais beaucoup d'autres éléments à vous dire, mais je dois me limiter.

Et, le quatrième point, j'aimerais développer un petit peu l'implication de l'État. Bon, l'État, évidemment, tout le monde crie après pour qu'il mette des sous sur la table et puis, pour qu'il mette des sous sur la table, il faut qu'il vienne chercher ça dans nos poches, comme citoyens. Mais le premier secteur où l'État doit rester impliqué c'est dans le domaine de la recherche. Or, au niveau du Québec, il faut quand même s'adresser à l'État au niveau provincial et au niveau fédéral, parce que c'est 2 secteurs d'activités, et aussi penser aux universités.

2230

2235

Mais il y a une notion que, dans le passé, on n'utilisait pas tellement. Les sous venaient exclusivement de l'État. Depuis quelques années, les différents intervenants, les producteurs ont commencé à y croire, l'industrie, bon, l'industrie dans son ensemble, on parle de producteurs, on parle de l'abattage et transformation, et on parle aussi, il faut se préoccuper du consommateur, donc il faut pouvoir amener tous ces gens-là à mettre des sous pour que l'aspect recherche puisse être en place et se développer.

2240

Bon, je n'ai pas besoin de faire le procès ici du Fédéral, mais vous savez que, dans les années '90, ils ont réduit énormément les fonds disponibles. Puis, en fin de compte, disons que, au total, je n'ai pas les chiffres, j'avais posé la question, je ne sais pas si vous avez eu une réponse, mais globalement, dans mon esprit, les fonds de recherche globaux qui sont mis en production porcine au Québec, ils n'ont certainement pas augmentés depuis 10 ans.

2245

Ensuite, il y a le phénomène, il y a le domaine de la vulgarisation, bon. C'est beau de parler de services conseils non liés, c'est beau de parler avec des agronomes complètement

2250

indépendants et autonomes, mais ça ne pleut pas encore au Québec. Et on avait une très bonne structure et, à venir jusqu'aux années '90, au sein du MAPAQ, on avait des agronomes très compétents et qui étaient à la fine pointe dans chaque domaine.

2255 Moi, j'en ai eu, j'ai eu l'occasion de profiter un petit peu de cette expertise, parce qu'ils allaient en diminuant, mais quand même, c'était des gens de fin de carrière, donc ils pouvaient nous apporter beaucoup. Et je crois qu'on doit revenir à une approche où on a besoin de sources, on a besoin de gens spécialisés et pointus, qui vont alimenter les gens qui sont... Donc, il y a une partie qui doit être assumée par le MAPAQ. Il y a l'autre partie qui va être assumée par
2260 des privés comme moi, mais en fin de compte il faut pouvoir partager le mandat.

 Un autre domaine où l'État doit s'impliquer également, il n'est pas le seul, c'est le transfert de technologie. C'est beau de développer des connaissances, d'acquérir des connaissances, c'est beau de vouloir les vulgariser, mais dans certains domaines, il y a du
2265 transfert de technologie, c'est-à-dire il y a une phase de rodage, comme on peut prendre par exemple actuellement les traitements de lisier, vous avez des vitrines technologiques, mais il n'y a pas juste les traitements de lisier actuellement qui préoccupent les producteurs, il y a beaucoup d'autres préoccupations. Donc, les vitrines technologiques, on ne doit pas mettre ça juste dans un petit secteur à un moment donné, il faut qu'il en ait tout le temps, à différents niveaux de
2270 l'intervention.

 Bon, j'arrive au dernier service conseil non lié, je pense que, depuis une dizaine d'années, les producteurs ont été suffisamment sensibilisés pour accepter de participer à défrayer une bonne partie ou la grosse partie du coût de cet encadrement-là, et je crois que ça
2275 c'est quand même sain.

 Donc, quelles sont les recommandations? J'ai quelques recommandations, messieurs, à vous faire. Elles sont définitivement par, elles ne sont pas par ordre d'importance, parce que je n'ai pas eu le temps de toutes les mettre en ordre, mais je vais vous les livrer en vrac comme ça.
2280 La première, je crois, que je pourrais vous faire c'est que le niveau d'aide de l'État pourrait, au niveau de l'encadrement du service conseil non lié, aller en diminuant, après une phase de rodage.

 Il faut toujours penser à la relève, et la période de rodage pour quelqu'un qui prend une
2285 entreprise, dans la production porcine, elle peut s'échelonner entre 5 et 10 ans vous allez me dire, mais ce n'est certainement pas en bas de 5 ans, parce que ça tourne rapidement, et la marge de manoeuvre, des fois, elle est mince. Il faut quelques années, même si on a des programmes de soutien.

 La formule services à frais partagés, je vous l'ai mentionnée. Elle doit continuer à être encouragée et développée. On doit aussi trouver des formules qui permettent de tout intégrer.
2290 Bon, disons, on l'avait le modèle avec le MAPAQ, mais il est disparu. Ça fait que là, il faut essayer de, on parle de faire des réseaux, on parle de, mais des réseaux entre privés, j'ai rarement vu, moi, des bureaux de privés appeler son, l'autre bureau puis dire: Aie! j'ai trouvé
2295 une très bonne idée pour aider les producteurs. Souvent, il essaie de l'appliquer lui-même, parce

que bon... je ne vous fais pas de, je ne vous raconte pas d'histoire, c'est la vraie vie qui se passe comme ça.

2300 Donc, l'échange, ça peut se faire sur des grands points, mais sur des points pointus, on rêve en couleur. Donc, il faut que ça se fasse au niveau de l'État. Or, l'État, il faut qu'il soit présent à ce moment-là.

2305 Il y a aussi les régions à faible densité de production animale. Ça, on n'en parle pas trop mais, parce que là on veut que la production s'étale sur le territoire, mais actuellement je ne suis pas sûr que, prenons par exemple l'Abitibi, qui a beaucoup de conseils, d'agronomes conseil indépendants et autonomes qui sont, qui attendent les téléphones des producteurs de porc. Donc, c'est juste un exemple. Dans les régions qui n'ont pas atteint une masse critique de production, le service conseil non lié n'est pas nécessairement en place. Donc, l'État doit voir à y subvenir.

2310 Un point que je voudrais revenir, il y a eu des documents, il y a eu beaucoup de réflexion dans les années '93 à '95 sur le service conseil non lié. Il y a eu beaucoup de recommandations qui ont été faites à l'État, je vous les répète, parce que vous avez une belle opportunité de leur parler à ces gens-là. Or, je voudrais juste vous sensibiliser davantage que l'approche globale des conseillers de demain, et d'aujourd'hui, ne devrait pas être axée seulement sur l'augmentation de la productivité. On en a assez parlé à venir jusqu'à date, mais elle doit s'intégrer dans des préoccupations de développement durable et de conservation des ressources. Ça c'est ce qu'on a déjà écrit en 1994.

2320 Au-delà des connaissances du conseiller de demain, donc c'est le conseiller d'aujourd'hui si on disait ça en '94, devrait davantage développer certaines habiletés à avoir un excellent esprit de synthèse et d'analyse, être un bon communicateur et savoir travailler en équipe. Parce que, c'est sûr que les producteurs entre eux, ils peuvent échanger énormément, ils peuvent apprendre beaucoup de choses, mais il faut apprendre à travailler avec ces gens-là.

2325 Et un dernier point, la formation continue. On en parle à tous les niveaux, mais il y a de la formation continue tant au niveau des producteurs, au niveau des conseillers. Il ne faut pas les oublier ces gens-là. On n'a pas la science infuse là, il faut, nous, être capables d'aller s'approvisionner. Et, actuellement, c'est peut-être l'élément qui a manqué le plus à venir jusqu'à aujourd'hui pour les conseillers indépendants et autonomes.

2330 Or, je vous remercie de votre attention et j'espère que je ne vous ai pas trop mêlés dans tout ce, je vais vous faire une synthèse écrite, qui sera déposée d'ici le 15 mai, qui sera plus facile à digérer. Je vous remercie bien.

2335

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2340 Alors, merci monsieur Lachance. Juste une petite question, moi, qui me taraude tout le temps, je ne connais pas ce monde-là. Quel est le lien entre ces services conseil technique et les clubs agroenvironnementaux? Est-ce qu'il y a des passages de l'un à l'autre, est-ce que c'est

deux (2) univers en compétition?

M. BERTRAND LACHANCE :

2345 Monsieur Beauchamp, il n'y a pas de compétition actuellement au niveau du service
conseil, on est trop peu nombreux. Il y a des besoins. Mais actuellement, l'aide de l'État, qui a
été l'élément moteur qui a fait partir les clubs d'encadrement, les syndicats de gestion qui
dataient d'il y a une vingtaine d'années, mais dans le porc il y en a eu juste un syndicat de
2350 de drainer les producteurs de porc, mais ils y a très peu de producteurs de porc qui sont dans les
syndicats de gestion.

2355 Donc, entre les syndicats de gestion, les clubs d'encadrement et les clubs agro, si vous
voulez, tout le monde devrait être sous le même toit, excusez l'expression, et puis travailler pour
le même individu, qui est le producteur. Mais là, chacun, à cause de sa structure financière, pour
aller chercher de l'aide de l'État, tu dois avoir un club d'encadrement, tu dois avoir un club
agroenvironnement, tu dois avoir un syndicat de gestion. Mais que le producteur à la fine pointe,
lui il faut qu'il fasse parti au moins de ces 3 organismes-là. Tantôt, il va avoir besoin de
2360 quelqu'un qui va coordonner tout ça parce qu'il va se perdre. Mais la vraie vie qui est en train de
se faire, monsieur Beauchamp, c'est que vous avez des noyaux qui commencent à se former,
qui vont offrir tous ces services-là, au sein d'un club d'encadrement ou au sein d'un syndicat de
gestion ou au sein d'un club agro. Mais là, actuellement, c'est sûr, les clubs agro, ils en ont plein
leur culotte, excusez l'expression, il faut faire des PAEF, ne leur demandez pas plus que ça.

2365 S'ils peuvent faire un peu d'information sur la rotation des cultures, tout ça, les syndicats
de gestion eux ont quand même une très bonne expertise, c'est des gens qui sont là depuis 20
ans. Ils ont très peu de producteurs de porc avec eux. Ça fait que les seuls qui ont, qui auraient
un bon potentiel, c'est les clubs d'encadrement technique. Parce qu'on ne peut pas faire juste de
la technique, vous le savez monsieur Dumais, il faut toujours mettre des signes de piastres, puis
2370 une fois qu'on met tout ça ensemble, puis là il faut regarder l'aspect des relations humaines
aujourd'hui. On ne fait plus, avec des unités de 2 à 5 personnes, il y a des problèmes de
ressources humaines. Il y a des besoins de gestion d'entreprise, il y a des besoins de transfert.
On ne peut pas. Je ne peux pas aller voir un producteur, puis juste lui parler de mon petit bout
qui m'intéresse, qui est la nutrition des cochons. Lui, ça ne l'intéresse pas ça, d'entendre parler
2375 juste de ça. Mais ce n'est pas facile actuellement, dans les carcans que l'État..., ce n'est pas de
la mauvaise volonté de l'État, c'est tout simplement qu'ils ont commencé comme ça, puis on est
à l'étape d'aller plus loin.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2380 Au fond, chaque structure s'est développée par sa propre logique, toute seule, pour
répondre à un besoin et, maintenant on a un portrait complexe et il manque de transversalité?

2385

M. BERTRAND LACHANCE :

Il y a trop de cloisons, il faut enlever les cloisons.

2390 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oui, o.k.

M. BERTRAND LACHANCE :

2395

Et puis...

M. MARIO DUMAIS :

2400

Monsieur Lachance, dans votre présentation, vous avez parlé de la nécessité, pour les conseillers indépendants non liés, de se former, d'avoir accès aux compétences les plus avancées, pour évidemment pouvoir apporter quelque chose de nouveau à vos producteurs. On sait que les services conseil qu'on appelle liés, c'est-à-dire ceux qui sont regroupés au sein de grands réseaux, ont accès à des sources d'information, de nouvelles expériences, de recherches, tout ça, des organisations, des fermes expérimentales de recherche en production animale, en production végétale. Or présentement, à date, le groupe des gens comme vous, qui appartenez aux services conseil qu'on appelle non liés, comment faites-vous pour vous équiper en matière de connaissances, d'être au fait des dernières recherches, pour être à tout le moins capable de compétitionner avec ces services conseil liés, mais accolés à des puissantes organisations? Alors, quelles sont vos sources de formation et d'information originale?

2405

2410

M. BERTRAND LACHANCE :

2415

Très bonne question, monsieur Dumais. Si je n'avais pas fait de la recherche pendant 15 ans, je ne serais pas devenu un agronome indépendant et autonome. Mais comme j'ai fait de la recherche, j'ai su que 95% des nouvelles connaissances sont publiées et elles sont disponibles à n'importe qui qui prend la peine d'aller la chercher l'information.

2420

Donc, le petit bout que je ne peux pas aller chercher parce que c'est à l'intérieur de grosses boîtes, ce n'est pas ça qui m'empêche d'être à la fine pointe dans n'importe quel domaine. Je ne dis pas que c'est facile, parce qu'on n'a pas, le noyau, on n'est pas un noyau suffisamment structuré, mais pour des gens de fin de carrière, c'est facile, mais pour les jeunes par exemple, ça c'est inquiétant.

2425

Actuellement, le MAPAQ se désengage dans des domaines pointus. Moi j'ai utilisé beaucoup de l'expertise de ces gens-là. La recherche fondamentale, ça, elle est publique, vous le savez comme moi. La recherche appliquée est à 3/4 publique. Or, les petites recettes de cuisine, ça, ce n'est pas grave ça là. Ça, je veux dire, n'importe qui peut en faire des recettes de cuisine.

2430

M. MARIO DUMAIS :

2435 Merci. Juste une petite chose. Quand vous vous êtes présenté, vous avez dit comme tout bon agronome, j'ai été formé à l'Université Laval, est-ce que c'est une critique indirecte du Collège MacDonald?

M. BERTRAND LACHANCE :

2440 Non. Non non, définitivement, non. Je ne voulais absolument pas.

M. MARIO DUMAIS :

 C'était une petite blague.

2445 **M. BERTRAND LACHANCE :**

 Oui, c'est une blague.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2450 Alors, merci monsieur Lachance. Merci d'avoir ramassé vos papiers pour venir présenter votre expérience. Je m'excuse pour l'autre fois, mais c'est, on avait d'autres contraintes de temps et d'autres stress aussi à gérer. Il vous reste possiblement une autre chose à faire, si vous en trouvez le temps et que vous le voulez bien, c'est de compléter votre mémoire et de le
2455 rédiger, mais ça va être un service non lié et non rémunéré.

M. BERTRAND LACHANCE :

2460 Oui, messieurs.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

 Merci. Alors, j'invite maintenant l'Association de la maîtrise en environnement de l'Université de Sherbrooke, mesdames Mireille Genest et Brigitte Saint-Jean.
2465

MME MIREILLE GENEST :

 Alors, bon après-midi messieurs, je suis Mireille Genest. Je suis étudiante à la maîtrise en environnement, donc membre de l'Association de la maîtrise en environnement de l'Université de Sherbrooke, qu'on appelle l'AMEUS, et je suis accompagnée de madame Brigitte Saint-Jean, qui est notre vice-présidente.
2470

MME BRIGITTE ST-JEAN :

2475 Bonjour, messieurs les Commissaires.

MME MIREILLE GENEST :

2480 D'abord, je dois vous dire que l'AMEUS c'est une organisation qui regroupe une centaine
d'étudiants de la maîtrise en environnement. Ces gens-là sont formés dans différents domaines.
On a des biologistes, des géographes, des avocats, des ingénieurs, des administrateurs et
caetera. Donc, on est une formation multidisciplinaire qui, et ces gens-là devront travailler dans
différents domaines. On parle de gestionnaires de l'environnement, dans les domaines
2485 municipal, gouvernemental, industriel, agricole aussi. Donc, et c'est dans cette optique-là qu'on
a fait un mémoire. On a essayé de vous présenter ce qui était le plus à propos, c'est-à-dire le
plus près de notre opinion, de l'ensemble des membres de l'AMEUS. Alors, ça a été un exercice
assez intéressant, et je vais laisser l'honneur à madame Saint-Jean de vous présenter le résumé
de notre mémoire.

2490 **MME BRIGITTE ST-JEAN :**

Alors, merci Mireille. Alors, c'est vraiment un consensus de l'ensemble des personnes
qui ont participé à la discussion.

2495 Pour commencer, l'AMEUS a entamé la discussion avec la question: **Le Québec veut-il
et peut-il soutenir une telle industrie?** En faisant référence à l'élevage porcin de masse.

(L'INTERVENANTE FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

2500 Alors, c'est tout. Je vous remercie beaucoup.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2505 Merci, mesdames. Il y a plusieurs objets que vous touchez parce que, d'un côté, vous
parlez du règlement, vous parlez de la nécessité de l'information et de l'éducation des
producteurs. Vous parlez de la taille, vous parlez des hypothèses de changements
technologiques et vous parlez du rôle de la société, et tout ça, évidemment, en faisant un
consensus à l'intérieur de votre groupe. Votre groupe, il est de combien?

2510 **MME MIREILLE GENEST :**

Une centaine d'étudiants.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2515 Une centaine d'étudiants, bon. On sent de temps en temps, que vous avez dû réconcilier
quelques difficilement réconciliables. Prenons par exemple la filière technologique pour le
traitement des fumiers. Vous dites le fumier, lisier, et vous dites il y a là plein de possibilités. Il
ne faut pas juste s'en tenir au traitement complet, il y a les autres. Il y a de la lenteur dans le
2520 système et caetera et puis, à la fin, vous dites les producteurs de porc, eux autres ils préfèrent

l'épandage, qui leur paraît la, et là je ne sais plus si vous êtes d'accord ou pas d'accord avec cette pensée-là. Est-ce que, pour vous autres, le plus simple et le meilleur c'est l'épandage? Si on n'est pas à l'épandage, allons aux traitements techniques, ou si c'est le contraire?

2525 **MME MIREILLE GENEST :**

Non. Nous, on pense que, actuellement, les producteurs, en tout cas, notre impression c'est que plusieurs choisissent l'épandage et on pense qu'il y a d'autres alternatives qui sont intéressantes et que plusieurs développeurs de technologies essaient justement de mettre ces technologies-là au point et puis de les rendre disponibles, mais ce n'est peut-être pas accessible actuellement. On trouve que le choix est trop restreint, de technologies de traitement du lisier.

2530

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2535 Et vous estimez que c'est une priorité de développer cette chose-là?

MME MIREILLE GENEST :

On pense que les producteurs devraient avoir davantage d'options devant eux, parce que plusieurs choisissent l'épandage peut-être faute de pouvoir avoir autre chose comme traitement de lisier, mais ce serait bien, selon nous, d'avoir une diversité de technologies à ce niveau-là.

2540

MME BRIGITTE ST-JEAN :

En fait, si je peux juste rajouter quelque chose. En fait, c'est qu'il y a des problèmes de surplus de lisier et de fumier, alors c'est sûr que l'épandage, ça coûte moins cher, ils ont déjà les instruments, tout ça. Alors, c'est sûr que c'est une avenue qui est priorisée pour eux. Et, tant qu'à réinvestir tout le temps dans d'autres, par exemple, dans le traitement, dans d'autres filières technologiques, c'est sûr que pour eux ils privilégient ça. Sauf que nous, ce qu'on veut dire c'est qu'il faut faire face à ces surplus-là et puis il y en a des avenues, et puis celles qu'on...

2545

2550

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Oui, c'est parce que les gens donnent aussi comme argument que l'avantage des lisiers et des fumiers, c'est que ça nous rend plus libre à l'égard du minéral et du chimique. C'est plus naturel et... alors là, il y a une représentation de la nature sur laquelle vous n'avez pas l'air à embarquer. Alors, parlez-nous?

2555

MME MIREILLE GENEST :

2560

On a discuté un peu de la question des technologies, mais on n'a pas été capable de trouver un consensus au sein de l'Association, à savoir laquelle on prioriserait. Est-ce qu'il y en a une qui est meilleure que les autres? Donc, on est arrivé à la conclusion qu'il fallait donner l'opportunité de choisir, parce qu'on pense que oui, il y a plusieurs avenues qui sont possibles, puis qu'elles ne sont pas exploitées à fond actuellement. Disons, je ne sais pas si ça répond à

2565

votre question?

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2570 En partie. On va vous faire chauffer encore un peu. Vous dites que les membres de l'AMÉUS, je dis AMÉUS parce que ça me fait penser à Mozart, tu sais...

MME MIREILLE GENEST :

2575 Vous avez beau, vous avez beau.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2580 Alors, se sentent aujourd'hui mal outillés. Donc, vous vous sentez aujourd'hui mal outillés pour faire face à la problématique environnementale. En tant que professionnels de l'environnement, nous pensons que les outils de gestion mis à notre disposition sont déficients. Donc, vous, vous êtes des professionnels, vous estimez que vous manquez d'instruments et que, ce qu'on met à votre disposition c'est déficient. Qu'est-ce que vous voudriez?

2585 **MME MIREILLE GENEST :**

2590 C'est une question qui est difficile. Écoutez, moi je pourrais vous donner mon opinion personnelle, mais encore là, je risque de passer, d'aller plus loin que la pensée des autres membres de l'Association.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Ah! ils vous dénonceront demain.

2595 **MME MIREILLE GENEST :**

2600 Je vous dirais que, étant donné que plusieurs d'entre nous, en fait, on va tous travailler dans le domaine de l'environnement, mais le domaine de l'environnement est tellement vaste, on aura tous à jongler avec les conséquences de la production porcine, que ce soit parce qu'on est sur un comité de bassin versant ou parce qu'on travaille dans une municipalité puis qu'il faut savoir est-ce qu'on accepte ou non davantage de fermes? Est-ce que, tu sais, il y a tout plein de questions auxquelles on va devoir faire face. On peut travailler comme consultant et puis essayer d'implanter des nouvelles technologies, puis d'en développer des nouvelles. Mais actuellement, ce qu'on peut, ce que moi je considère, puis ce que la majorité d'entre nous constatons, c'est qu'on n'a pas justement les réponses à toutes ces questions-là.

2610 Il y a tellement de questions, puis vous le savez, ce n'est pas pour rien qu'on fait une générique sur la production porcine. Il y a tellement de questions qui entrent en ligne de compte, puis je pense qu'aucun d'entre nous, actuellement, quand on a fait la discussion pour élaborer le mémoire, je pense que personne n'avait réponse à toutes ces questions-là. Donc, c'est dans ce

sens-là qu'on est mal outillé.

Je pense que la, sûrement que la générique va beaucoup aider là-dessus. Je pense que c'est une bonne idée de faire une générique, justement. As-tu quelque chose à rajouter?

2615

MME BRIGITTE ST-JEAN :

Oui oui, c'est ça, parce que dans, quand on a fait la discussion, on se voyait quand même, on a beaucoup parlé des choix des acheteurs. Quand on va au magasin acheter de la viande, on est quand même en premier lieu des consommateurs, et puis on veut savoir, quand on va à l'épicerie, qu'est-ce qu'on achète, comment est-ce que ça a été produit?

2620

Bon, c'est sûr que je ne veux pas m'avancer dans le débat de l'agriculture biologique, tout ça, mais je pense qu'une des grandes préoccupations c'est ça. Puis qu'est-ce qu'on veut comme outils? Bien, on veut avoir de l'information constante, pas juste quand il y a quelque chose qui se passe, quand il y a de la pollution, tout ça. On veut plus d'information, puis on veut être plus sensibilisé, puis c'est des outils de sensibilisation à l'information, je me répète, et puis quand on, puis la possibilité de faire des choix de société, comme justement Mireille vient juste de le dire, les audiences publiques sur la production porcine, c'est un **must**, puis je trouve que c'est super bon, puis c'est ça qui va nous permettre de s'impliquer dans notre société, pour faire des vrais choix de société.

2625

2630

MME MIREILLE GENEST :

Parce que, en fait, c'est important pour nous aussi que les consommateurs et puis les citoyens québécois se sentent concernés par cette problématique-là. On est, en fait, on est tous confrontés à ces, pas seulement en tant que gestionnaire de l'environnement, mais on est tous confrontés à ces conséquences-là. Puis ça, je pense qu'il y a beaucoup de gens qui ne sont pas conscients. Donc, nous on pense que si déjà les instances gouvernementales essayaient un peu de responsabiliser tout ce beau monde-là, tant les producteurs que les citoyens, que les consommateurs, et bien ce serait déjà bien, tu sais, puis on aurait déjà une gestion peut-être plus intégrée de toute cette histoire-là.

2635

2640

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Cher collègue?

2645

M. MARIO DUMAIS :

Ça va.

2650

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Ça va. Bon alors, écoutez, vous êtes des professionnels de l'environnement, à voir ce qui arrive, vous n'avez pas fini d'avoir de l'ouvrage.

2655

MME MIREILLE GENEST :

Non, exactement.

2660

MME BRIGITTE ST-JEAN :

L'avenir est à nous.

2665

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

On va vous souhaiter bonne chance et merci beaucoup de votre contribution.

MME BRIGITTE ST-JEAN :

2670

Merci de nous avoir accueillies.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2675

Je vous en prie, mesdames.

Alors, madame Bouchard, il n'y a rien. Voilà, merci. Alors, je vous remercie pour cet après-midi. On se retrouve ce soir à, c'est bien 19h30, oui. À 19h30. Je pense qu'il y a 6 mémoires de prévus ce soir. Alors, bon appétit et merci.

2680

Je soussigné, **ANDRÉ BOUDREAU**, sténographe officiel, certifie sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription fidèle et exacte de la preuve et du témoignage pris dans cette cause au moyen du sténomasque.

2685

Le tout conformément à la loi.

Et j'ai signé,

L.L.

2690

ANDRÉ BOUDREAU, s.o.

a.b.
